

Il fut un jour à Gorée

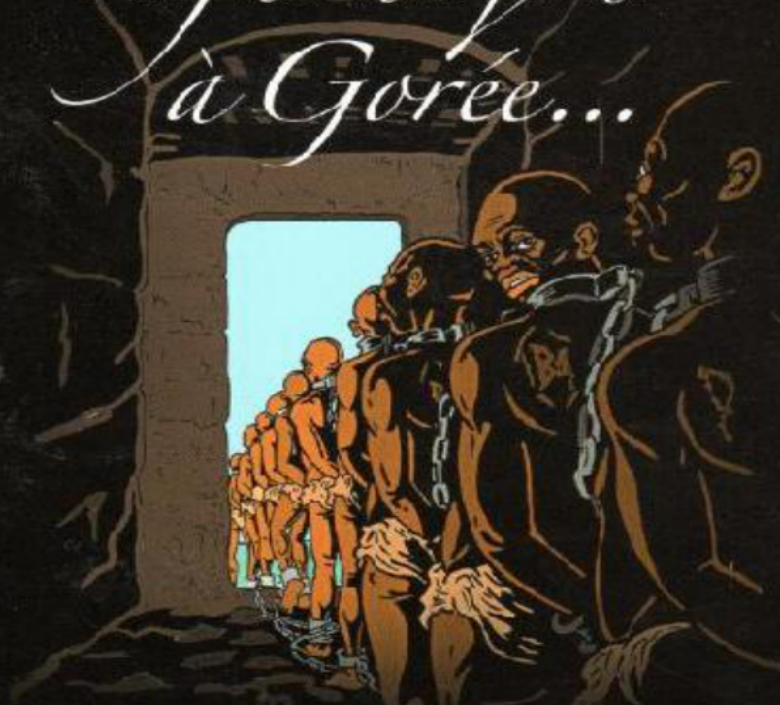
Joseph N'Diaye

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

JOSEPH N'DIAYE

*Il fut un jour
à Gorée...*



L'ESCLAVAGE RACONTÉ
À NOS ENFANTS

Préface de M. Koïchiro Matsuura
Directeur général de l'UNESCO

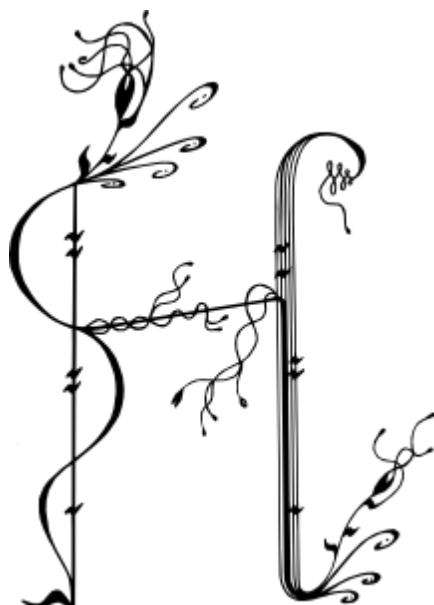
Michel
LAFON

Joseph N'Diaye

Il fut un jour à Gorée

L'esclavage raconté à nos enfants

*Préface de M. Koïchiro Matsuura,
Directeur général de l'UNESCO*



Hérétiques – créateurs de livrels indépendants.
Habent sua fata libelli
<http://heretiques-ebooks.net>

Joseph N'Diaye

Joseph N'Diaye a consacré sa vie à la mémoire de son peuple et s'est battu pour que soit reconnue la réalité de ce que furent la traite négrière et l'esclavage. Conservateur de la maison des Esclaves de Gorée, petite île au large de Dakar, au Sénégal, il a œuvré de longues années pour faire de ce patrimoine de l'humanité un lieu de recueillement, de rencontres, d'échanges et de réflexion. Pas seulement pour les descendants d'esclaves de toute la planète, mais pour tous les êtres humains de bonne volonté, que cette tragédie ne peut laisser indifférents. En réalisant cet ouvrage, il a voulu informer les jeunes générations, celles qui détiennent les clés de l'avenir, et qui parfois ne peuvent même pas imaginer les formes criminelles qu'a prises cette négation de l'être humain. Il faut que nos enfants sachent, et veillent à ce que d'autres formes d'asservissement ne voient pas le jour. Car, comme le dit le grand poète martiniquais Édouard Glissant : « L'esclave de l'esclavage est celui qui ne veut pas savoir. »

PRÉFACE

du Directeur général de l'UNESCO

L'esclavage raconté à nos enfants, inspiré du récit de Joseph N'Diaye, conservateur de la maison des Esclaves, île de Gorée, Sénégal.

L'ouvrage que vous avez entre les mains est le témoignage poignant d'un homme qui a consacré sa vie entière à lutter contre l'oubli et à briser le silence sur l'une des plus grandes tragédies de l'histoire humaine : la traite négrière et l'esclavage. C'est le récit de Joseph N'Diaye, grand conservateur de la maison des Esclaves de l'île de Gorée, au large de Dakar, au Sénégal, qui s'est consacré à cette mission particulière. Par son courage, sa détermination et son savoir-faire, cet homme d'une grande humanité a œuvré pour rappeler à la conscience universelle la terrible entreprise de déshumanisation que fut la traite négrière. Un commerce honteux d'êtres humains qui, pendant plus de quatre siècles, a arraché des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à leur terre et à leur famille pour les réduire à l'état de marchandises que l'on pouvait acheter, utiliser jusqu'à leur mort, prêter, échanger, léguer en héritage. Tueries, viols, tortures et d'autres cruautés ont accompagné ce trafic et cette exploitation d'êtres humains, hélas autorisés par les lois des pays qui les pratiquaient jusqu'aux abolitions advenues au XIX^e siècle. C'est pourquoi la traite négrière et l'esclavage ont été reconnus par les Nations Unies comme un crime contre l'humanité lors de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui a eu lieu en Afrique du Sud en 2001. Soumis à l'état d'esclaves par la violence la plus extrême, les victimes ont pourtant résisté à leur déshumanisation avec tous les moyens dont ils pouvaient disposer, notamment avec la force de leur culture et de leur spiritualité. Ils remporteront même la première victoire d'esclaves contre leurs oppresseurs dans l'Histoire en 1804 en Haïti, donnant naissance à la révolution haïtienne qui sera la première révolution à mettre en pratique l'universalité des droits de l'humanité. S'inspirant de leur héritage culturel africain qu'ils ont su conserver et des autres apports, les esclaves inventeront de nouvelles expressions qui influenceront profondément les arts, les comportements et les

croyances dans les sociétés affectées par l'esclavage. Le jazz, le blues, le rock, le hip-hop et d'autres formes d'expression artistique qui passionnent tant de jeunes et de moins jeunes aujourd'hui sont issus de cette tragédie.

L'auteur de cet ouvrage a voulu s'adresser de préférence à la jeune génération. C'est pourquoi il a choisi une approche didactique pour lui raconter cette histoire douloureuse. Dans un style simple et accessible à tous, il réussit à livrer un enseignement utile, lequel contribuera à garder vivante la mémoire de l'esclavage et à lutter contre le racisme et les discriminations découlant des préjugés raciaux qui ont été élaborés pour justifier ce crime contre l'humanité. Ce livre rend un vivant hommage à l'important travail de transmission de la mémoire et au partage des valeurs d'humanisme accomplis par Joseph N'Diaye. Son vibrant appel aux consciences pour respecter les autres, les comprendre et les accepter dans leurs différences ne s'adresse pas seulement à l'Afrique et à sa diaspora, mais aux citoyens de tous les pays qui aspirent à un monde meilleur.

En reconnaissance de sa contribution notoire à ce travail remarquable, l'UNESCO avait décerné à Joseph N'Diaye, le 15 mars 2004, la médaille Haïti, en souvenir de la résistance et de la libération des esclaves par eux-mêmes. Cette médaille rend aussi hommage à son travail de conservateur qui a contribué de façon active à la valorisation, comme patrimoine mondial de l'humanité, de l'île de Gorée, aujourd'hui lieu de pèlerinage des descendants de la traite négrière d'Afrique, des Amériques et de l'océan Indien. En donnant à un jeune public la possibilité de comprendre ces pages tragiques de l'histoire humaine, l'ouvrage de Joseph N'Diaye comblera sûrement une lacune, aussi bien en Afrique que dans le reste du monde. C'est d'ailleurs pour répondre à cette nécessité de faire la lumière sur ce phénomène occulté que l'UNESCO a lancé en 1994 le projet « La Route de l'esclave » à Ouidah au Bénin, l'une des plaques tournantes de la traite négrière. Ce projet a pour objectif de développer les connaissances sur cette traite et sur l'esclavage, de faciliter leur intégration dans les programmes éducatifs et enfin de promouvoir les interactions culturelles générées par cette tragédie dans les différents continents concernés. Au-delà de l'hommage rendu à Joseph N'Diaye comme avocat de ce devoir de mémoire, cet ouvrage vise à rappeler les échanges et l'immense diversité culturelle qui ont émergé de cette rencontre violente entre les peuples provoquée par la traite négrière sur les cinq continents. Comme Joseph N'Diaye aime à le faire remarquer, il s'agit de « se rappeler cette histoire, de l'enseigner à nos enfants pour comprendre le présent et mieux préparer l'avenir ». J'espère que cet ouvrage permettra aux jeunes lecteurs non seulement de prendre connaissance des souffrances vécues par les victimes de la

traite négrière mais aussi de comprendre le drame que peuvent vivre les hommes, les femmes et les enfants qui subissent aujourd'hui de nouvelles formes de l'esclavage moderne.

Koïchiro Matsuura

INTRODUCTION

Durant plus de trois siècles, des millions d'Africains furent déportés aux Amériques et aux Antilles pour travailler jusqu'à l'épuisement dans les exploitations de coton, de sucre, de tabac ou de café. Des hommes, des femmes et des enfants ont été sacrifiés pour la richesse des colons et le confort des sociétés européennes et américaines.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, des comptoirs organisaient cette « traite négrière ». L'un des plus importants se situait à Gorée, petite île au large de Dakar, la capitale du Sénégal...

Sur les rives occidentales de l'Afrique, il y avait d'autres « esclaveries », bien sûr, d'autres maisons d'où partaient les Noirs capturés, mais celle de Gorée reste la plus célèbre. Peut-être parce que cette île a mieux préservé les traces de l'Histoire, elle a conservé les vieilles pierres qui continuent de nous parler. Peut-être parce que les lieux paraissent ici encore imprégnés de la souffrance d'autrefois.

À Gorée, personne n'a oublié. La maison des Esclaves est toujours là, avec ses murs et ses colonnes rouges. Aujourd'hui, cette bâtisse construite en 1776 est devenue le musée de l'Esclavage, un lieu où vit le souvenir. Car il ne faut pas oublier les générations qui nous ont précédés et qui ont souffert sur cette terre.

Depuis de longues années, je m'occupe de ce musée. J'ai consacré ma vie à la mémoire de mon peuple. Je me suis battu pour que la réalité de ce que fut l'esclavage soit connue et reconnue.

Des personnalités célèbres sont venues visiter la maison des Esclaves. J'y ai reçu Bill Clinton, alors Président des États-Unis. Sa présence revêtait une grande signification, car les Noirs de l'Amérique d'aujourd'hui sont les descendants des esclaves d'hier... Leurs ancêtres sont parfois partis de Gorée pour aller enrichir les planteurs de Virginie, de Caroline ou de Géorgie. J'ai accueilli aussi le pape Jean-Paul II, qui a eu le courage de demander pardon au nom de l'Église. Il s'excusait ainsi de l'attitude des ecclésiastiques qui, jadis, bénissaient les bateaux et les cargaisons en partance pour l'autre bout de la mer... même lorsque cette cargaison était faite d'êtres humains à vendre ! Ainsi, d'une certaine manière, l'Église autorisait et sanctifiait ce commerce honteux. Pis encore, les ordres religieux profitaient

pleinement du système esclavagiste. À la Martinique, par exemple, les moines dominicains avaient une sucrerie où travaillaient cinq cents esclaves. Les jésuites possédaient en Guyane des exploitations sucrières et une plantation de cacao qui utilisaient neuf cents esclaves. Le pape savait pourquoi il devait présenter ses regrets...

Mais il n'y a pas que les célébrités qui se rendent à Gorée. Le plus souvent j'y rencontre de simples visiteurs, de toutes les couleurs, venus de tous les coins de la planète. Leurs pleurs me bouleversent et me transpercent jusqu'au tréfonds de mon âme. Je pense alors que nous sommes tous unis dans le respect de la mémoire. Nous sommes tous semblables, nous appartenons tous à la grande communauté des êtres humains. Fréquemment, je reçois des écoliers du Sénégal venus sur les traces d'un passé trop souvent étouffé. Les enfants apprennent ainsi à connaître une histoire dont ils ignoraient tout. Les yeux grands ouverts, bouleversés, ils découvrent les cachots réservés aux captifs désobéissants, les grandes salles où étaient entassés les prisonniers attachés par le cou, l'escalier devant lequel se déroulait la vente...

Alors, je me fais conteur. Je leur raconte le dramatique périple de la « traite négrière ». Je me sens un peu le grand-père de tous les gamins qui viennent ici et leurs questions me permettent d'expliquer comment, durant plus de trois siècles, des hommes ont traité d'autres hommes comme du bétail.

Et moi-même, en parlant, en écrivant, je tente de comprendre. Mais faut-il trouver une autre raison à cette abomination que le racisme allié à la soif de l'or ?

Cette histoire n'appartient pas seulement à l'Afrique, elle concerne l'humanité entière. Voilà pourquoi aujourd'hui je m'adresse à tous les enfants, à ceux d'Afrique, à ceux des Antilles, à ceux d'Europe.

La tragédie de l'esclavage représente notre passé commun. Sur tous les continents, la mémoire est nécessaire pour construire l'avenir. On n'a jamais rien bâti sur l'oubli et le silence.

Joseph N'DIAYE

I

L'ÎLE AUX ESCLAVES

À douze ans, Ndioba aide souvent sa maman à confectionner la bouillie de mil. Ce matin, son grand frère est parti avec papa pêcher sur les eaux calmes du fleuve Sénégal, et il faut préparer le repas en attendant leur retour.

Avec le lourd mortier, la fillette écrase consciencieusement les grains avant d'y ajouter le lait qui transforme la farine de céréale en une pâte onctueuse. Ensuite, maman verse dans la pâte blanche une sauce verte faite de feuilles et de baies. La bouillie prend alors des teintes chatoyantes et laisse éclater des odeurs piquantes qui ravissent la petite fille.

Soudain, maman lève les yeux. À l'autre bout du village, une fumée claire monte vers le ciel. C'est une case qui brûle. Au même instant, des guerriers surgissent. Ils sont vêtus de pagnes multicolores et tiennent en main de gros bâtons qui crachent le feu en laissant éclater un bruit assourdissant. Les hommes restés au village veulent repousser ces envahisseurs, mais avec leurs couteaux et leurs harpons, que peuvent-ils contre de gros bâtons qui grondent comme le tonnerre ? Des hommes s'écroulent, les corps sont étendus, immobiles, et le sang rouge est avalé par la terre trop sèche.

Le village entier est incendié. En quelques instants, il ne reste rien des huttes au toit de paille. Vite, les guerriers rassemblent les prisonniers. Ndioba serre très fort la main de sa maman. Où est papa ? Où est son frère ? Pourquoi ne sont-ils pas là pour défendre le village ? La petite fille ne veut pas pleurer. Pour se donner du courage, elle appelle son père et son grand frère...

— Papa, viens me chercher ! Papa, libère-nous !

Les guerriers attachent maintenant les femmes entre elles par la taille au moyen d'une longue chaîne. Et l'on se met en marche. La file interminable des captives avance dans le cliquetis sinistre des fers. Ce tintement abominable est celui de l'esclavage. Devant elles, les hommes attachés par le cou, les mains liées, forment une autre colonne. Et les coups de fouet zèbrent de rouge le dos de ceux qui marchent trop lentement.

Pour la première fois, Ndioba quitte son village. Elle va pénétrer ces terres inconnues qui se situent au-delà du grand fleuve, plus loin même que les collines arides qui se dressent à l'horizon.

Comme une longue traînée qui s'étire à travers la brousse, le sinistre cortège se dirige vers les rives de l'océan. Il faut marcher. Ne jamais s'arrêter. Les guerriers emportent comme du bétail ces femmes terrorisées qui étouffent leurs larmes pour ne pas éveiller la cruauté de leurs nouveaux maîtres. Ils traînent comme des animaux féroces ces hommes entravés qui enragent de ne pas pouvoir s'échapper.

Petite halte la nuit. Et puis l'on repart au matin. On marche ainsi durant plusieurs jours. Les pieds de Ndioba sont en sang. Ils se sont écorchés sur les ronces de la savane. Ils se sont brûlés sur les sables du désert.

Enfin, on arrive devant l'océan. Les eaux, plus larges encore que celles du fleuve, semblent noyer le bout du monde.

On fait monter les hommes et les femmes enchaînés sur un bateau qui paraît immense aux yeux de Ndioba : il est bien plus grand que la plus grande pirogue quelle ait vue flotter sur le fleuve !

La côte s'éloigne un peu. On ne va pas très loin. Le bateau accoste bientôt sur le quai d'une petite île. Après avoir débarqué, Ndioba aperçoit devant elle des hommes étranges qui la terrifient : ils ont des visages blancs comme les défenses des éléphants !

Et ces êtres fantastiques se penchent sur la petite fille. Ils lui ouvrent la bouche pour contempler ses dents, écartent ses paupières, tâtent ses muscles... Ndioba est épouvantée : ces créatures veulent-elles la dévorer ?

**

*

La petite île de Gorée semble posée sur les eaux de l'océan Atlantique comme une dernière escale avant d'aborder l'Afrique. En face, sur la côte, c'est Dakar, la capitale du Sénégal. Aujourd'hui, les touristes sont nombreux à venir profiter du soleil et de la mer bleue sur l'île fleurie aux maisons colorées et aux bougainvillées odorantes. Ils aiment le charme de l'endroit. Mais derrière cette façade de carte postale se cache une autre Gorée, celle qui fut autrefois la porte de l'enfer. Des foules d'hommes, de femmes et d'enfants, vendus comme des objets, sont parties d'ici pour les Amériques... On dit « les Amériques » car il s'agissait du territoire actuel des États-Unis et, plus au sud, de la Guyane et du Brésil. Mais aussi des Antilles, un archipel d'îles comme Cuba, Saint-Domingue, la Jamaïque, la Martinique, la Guadeloupe, possessions, selon les cas et les époques, de la France, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Or, pour développer l'agriculture de ces colonies, les pays européens avaient besoin d'esclaves, de beaucoup d'esclaves...

**

*

Avant l'arrivée des Blancs, l'île s'appelait Bir – le ventre – peut-être parce que l'on imaginait dans ses formes les rondeurs d'un ventre étalé sur la mer. En 1444, les premiers Blancs y débarquèrent. C'étaient des Portugais. La caravelle qui jeta l'ancre au large impressionna fortement la population des rives africaines. Certains croyaient y voir un immense poisson jailli de la mer, d'autres assuraient qu'il s'agissait d'un fantôme, d'autres encore optaient pour un oiseau courant sur l'océan... La réalité était moins poétique : les hommes surgis des entrailles de la bête cherchaient des esclaves.

Quelques mois plus tard, se tint au sud du Portugal une première vente : deux cent quarante Noirs étaient proposés à une poignée de riches acheteurs. Il reste un témoignage de cet événement. Dans la description qui nous en est donnée, tout le drame de l'Afrique se trouve déjà dépeint...

« Leurs visages se baignaient de larmes lorsqu'ils se regardaient les uns les autres ; d'autres gémissaient douloureusement, levaient les yeux vers le ciel et y fixaient leurs regards, et criaient à pleine voix... Il était nécessaire de séparer les enfants de leurs parents, et les femmes de leurs maris, et les frères de leurs frères. Aucun compte n'était tenu ni de l'amitié, ni de la parenté, mais chacun allait tomber là où le sort l'emportait. »

En 1588, les Hollandais enlevèrent cette petite terre aux Portugais et l'appelèrent « la belle rade », *Goed Reed* en néerlandais, ce qui allait donner Gorée. Très vite, l'emplacement de l'île en fit un centre privilégié de la « traite négrière », c'est-à-dire le commerce d'êtres humains à la peau noire.

Ce trafic rapportait beaucoup d'argent et attisait les convoitises des royaumes d'Europe. L'île devint l'enjeu de combats incessants. Les Portugais s'en emparèrent à nouveau. Puis un corsaire français vint la piller. Ensuite un major anglais l'occupa au profit d'une compagnie commerciale. Les Hollandais revinrent bientôt et en chassèrent les Anglais. Enfin, en 1677, le vice-amiral d'Estrées prit possession de la place au nom du roi de France. Plus tard, elle retomba sous la coupe britannique avant de retourner à la France. Mais les rivalités des grandes puissances ne changeaient pas le destin des Africains vendus et déportés. Gorée portugaise, Gorée hollandaise, Gorée française ou Gorée britannique restait toujours l'île aux esclaves.

En 1750, cinq cents Noirs captifs à Gorée imaginèrent une révolte contre les esclavagistes français. Ils résolurent de se diviser en trois groupes. Le premier était chargé de s'attaquer aux soldats et de s'emparer de leurs armes. Le deuxième devait dérober les poudres tandis que le troisième envahirait le village et massacrerait tous les

Blancs à sa portée. Ainsi, devenus maîtres de l'île, les prisonniers auraient pu s'embarquer sur les chaloupes pour rejoindre le continent et la liberté. Mais un enfant prisonnier entendit les hommes préparer leur plan et s'en alla tout dévoiler aux gardiens... Les révoltés furent mis au fer et interrogés. Les deux chefs de la révolte ne nièrent rien, ils affirmèrent fièrement regretter seulement de ne pas être morts les armes à la main. Alors le châtiment s'abattit sur eux. Devant les captifs réunis, ils furent introduits dans une bouche de canon, on mit le feu aux poudres et les malheureux, transformés en boulets, furent déchiquetés par la déflagration.

Pourquoi cette férocité ? Parce qu'aux Amériques, les grandes exploitations de coton, de sucre, de tabac ou de café avaient besoin de main-d'œuvre ! Des millions de Noirs allaient donc être sacrifiés pour la richesse des colons et le confort des sociétés occidentales. C'est ainsi que s'institua « le commerce triangulaire ». Triangulaire parce qu'il se déroulait en trois temps : les navires quittaient l'Europe, accostaient en Afrique et repartaient vers les Amériques. Un long périple qui durait un an et demi.

En ce qui concerne la France, les bateaux partaient des grands ports comme Le Havre, Nantes, La Rochelle ou Bordeaux. Sur les quais, les caisses et les ballots s'entassaient, débarqués des long-courriers venus de l'autre côté des mers. Les négociants du royaume commerçaient avec le monde entier, armant des navires pour s'en aller quérir les richesses des terres lointaines. Les cités portuaires se développaient, cossues et flamboyantes, fières de leur prospérité.

Et les trois-mâts prenaient la mer en direction de l'Afrique. En arrivant à Gorée, les artificiers du bord tiraient une salve de coups de canon, en salut respectueux au chef local. Le lendemain, Européens et Africains discutaient des prix et du nombre de captifs à emporter... Alors pouvait commencer le marché. Les « négriers », c'est-à-dire les trafiquants d'êtres humains, échangeaient la marchandise vivante contre un peu de laine, quelques ballots de coton, des fioles d'alcool, des caisses de fusils ou des poignées de bijoux en perles de verre. Et les cales des grands voiliers se remplissaient d'une cargaison humaine.

Après avoir fait le plein, le bateau partait vers les Amériques pour une longue traversée qui pouvait durer trois mois. Arrivés à destination, les captifs étaient débarqués et vendus.

Le bateau faisait alors voile pour la dernière étape. Il retournait en Europe, transportant cette fois des produits exotiques qui faisaient le bonheur des amateurs de café, des fumeurs de cigares ou des élégantes friandes de cotonnades.

Le négrier, qui s'enrichissait rapidement à ce commerce triangulaire, n'avait pas l'impression d'être un monstre. Il exerçait une profession commerciale qui comportait ses risques, car le naufrage

d'un de ses navires pouvait le ruiner. En fait, il exerçait son métier de négociant l'âme tranquille. Il faudra les Lumières du XVIII^e siècle, juste avant la Révolution française, pour que certains esprits émettent quelques doutes. A-t-on vraiment le droit de traiter des hommes comme des choses ?

Dans *Candide*, un conte philosophique publié en 1759, le grand écrivain Voltaire fait voyager son héros jusqu'au Surinam, la Guyane hollandaise en Amérique du Sud. Candide croise sur sa route un Noir auquel il manque un bras et une jambe... Et le pauvre homme explique : « Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »

Juste réflexion. Mais qui n'empêchait pas le racisme. Le mot n'existait pas encore à l'époque de Voltaire, mais le sentiment, lui, était extrêmement répandu. Il apparaissait normal que la « race blanche » domine les autres. Dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Voltaire exprimait franchement son racisme. Sur les Juifs, il écrivait des mots qui nous font horreur aujourd'hui : « Ils sont les ennemis du genre humain. » Il n'était pas plus tendre pour les Noirs : « La mesure même de leur intelligence met entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. »

De son côté, le philosophe Denis Diderot, qui rédigea avec d'autres grands esprits une *Encyclopédie* pour réunir toute la science et la sagesse de son temps, écrivait sous la lettre N comme Nègre : « Ces hommes noirs nés vigoureux et accoutumés à une nourriture grossière trouvent en Amérique des douceurs qui leur rendent la vie animale bien meilleure que dans leur pays. » Bref, c'était pour leur bien que l'on déportait les Africains et que l'on en faisait des esclaves !

**

*

La maison des Esclaves de Gorée, lieu de mémoire, lieu d'émotion, lieu d'Histoire, s'offre à nous comme elle se présentait au voyageur il y a plus de deux cents ans. Elle est constituée de deux parties : un rez-de-chaussée où se cachait l'enfer pour les captifs, et un étage où la vie paraissait douce aux maîtres. Dans leur logement agréable, les négociants européens faisaient la fête, mangeaient bien, écoutaient de la musique, dansaient et conviaient de jeunes captives pour se divertir. Juste au-dessous, c'était l'horreur.

En accompagnant des écoliers dans la découverte de cette maison, je me pose les questions essentielles qui font écho aux questions des enfants...

Birago, ouvrant ses grands yeux étonnés, me demande comment l'esclavage a été inventé. Alors, je lui parle des temps bibliques. Les Hébreux possédaient des esclaves, mais ceux-ci devaient être libérés au bout de six ans et la Bible rappelle sans cesse aux fidèles : « Souviens-toi que tu as été esclave dans le pays d'Égypte », car la nation entière se disait descendante des esclaves du pharaon.

Il y a plus de deux mille ans, la Grèce et l'Empire romain connaissaient également l'esclavage. On naissait esclave ou on le devenait après avoir été fait prisonnier au cours d'une guerre ou encore, plus simplement, quand on ne pouvait pas payer ses dettes. Mais ces esclaves de l'Antiquité subissaient rarement des brimades et des violences. Ils étaient même parfois les enseignants des enfants de la famille dans laquelle ils servaient.

N'oublions pas, enfin, que l'esclavage sévissait aussi dans les grands royaumes noirs d'Afrique, bien avant l'arrivée des Blancs.

Alors, si l'esclavage a existé partout et de tout temps, pourquoi se scandaliser plus particulièrement de la « traite négrière » ?

Parce que l'esclavage pratiqué sur les Noirs par les nations d'Europe et d'Amérique entre le XV^e et le XIX^e siècle est d'une tout autre nature. Les Hébreux, les Grecs, les Romains ou les Africains ne refusaient jamais aux esclaves leur qualité d'êtres humains. Ils considéraient simplement le servage comme une forme de la condition terrestre, même si cette notion nous choque aujourd'hui. Il y avait les puissants, les riches, les paysans, les pauvres... et les esclaves. L'égalité n'avait pas encore été inventée, mais tous appartenaient au genre humain.

En revanche, les Noirs raflés sur le continent africain n'étaient jamais considérés comme des humains. Parce qu'ils étaient nés avec une peau sombre, ils étaient presque unanimement considérés comme des animaux !

Le philosophe français Montesquieu écrivait en 1748 dans son ouvrage *De l'esprit des lois* : « Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. »

Les maîtres blancs estimaient qu'un « Nègre » – c'était le langage de l'époque – n'avait ni âme ni conscience. Il était seulement bon à travailler jusqu'à l'épuisement. Pourquoi alors ne pas le fouetter comme un cheval s'il travaillait trop lentement ? Pourquoi hésiter à l'exploiter jusqu'à ses dernières forces ? Pourquoi ne pas vendre ses enfants à un autre planteur si cela rapportait un bon prix ? La « traite négrière » avait cela de particulier qu'elle rejetait de la communauté humaine une partie des hommes. Et cela en vertu de la couleur de la peau. Plus on était noir et plus on était proche de la bête.

Les enfants posent toujours les questions fondamentales, celles que les adultes, sans doute, ne se posent plus. Et toujours revient la même interrogation, la plus angoissante : pourquoi séparait-on les enfants de leur mère ? Parce que c'était la meilleure façon d'obtenir ce que l'on voulait des femmes qui craignaient pour la vie de leurs petits. On les rendait ainsi plus dociles, plus obéissantes.

Comment mes petits visiteurs, à Gorée, pourraient-ils rester indifférents devant le couloir étroit, sombre et humide réservé aux tout jeunes captifs ? Séparés de leurs parents, ces gamins survivaient tant bien que mal dans ce lieu d'abomination. Et s'ils mouraient, on les jetait à mer, lestés d'une pierre.

La petite Elisabeth tente de deviner à quoi les enfants occupaient leur temps... Comment se représenter l'inimaginable ? « Ils devaient fredonner des chansons africaines et évoquer leur passé », hasarde la fillette.

Avançons dans la visite de la maison. La cellule des hommes forme un carré de deux mètres soixante de côté. On entassait ici jusqu'à vingt adultes qui demeuraient sur place durant plusieurs mois... Comment pouvaient-ils tous entrer là-dedans ? Ils étaient serrés les uns contre les autres, adossés contre le mur, enchaînés.

« Et pour aller aux toilettes ? » me demande Rachida. Ils appelaient un garde. Lorsque celui-ci le voulait bien, ils étaient conduits à l'extérieur. Au milieu de la chaîne qui les empêchait de s'enfuir, il y avait un lourd boulet que le captif devait porter pour se déplacer.

« Ils ne se lavaient jamais ? » s'étonne Birago. Ma foi... La notion d'hygiène n'était pas très développée à l'époque. Les captifs étaient d'ailleurs tellement infestés de vermine que la première épidémie de peste qui a ravagé l'île en 1779 est partie de cette maison.

Nous parvenons à la cellule où étaient « entreposées » les jeunes filles. Oui, on peut parler d'un entrepôt puisque les hommes et les femmes captifs n'étaient qu'une marchandise, celle que l'on appelait parfois « l'or noir ». Les jeunes filles étaient séparées des femmes pour des raisons financières : elles valaient plus cher ! Et comme elles étaient souvent très belles, les négriers se laissaient parfois séduire... Si elles se retrouvaient enceintes, elles étaient affranchies, c'est-à-dire rendues à la liberté. On a appelé ces esclaves affranchies les Signares, un mot dérivé de *Senhora*, qui veut dire Madame en portugais. Par la suite, le nom a un peu changé de sens. On a appelé « Signares » les métisses nées des rencontres entre marins européens et esclaves noires, et elles ont créé la caste des nobles à Gorée. Un peu comme aux Antilles françaises, mais là-bas on dit les Créoles.

Voici maintenant la cellule des inaptes temporaires. « Ça veut dire quoi ? » demande Birago. Eh bien, la valeur d'un esclave dépendait de son poids. Un homme devait peser au minimum soixante kilos. S'il

était trop fluët, on l'enfermait dans cette pièce pour l'engraisser comme une oie. On le gavait avec un haricot très farineux, qui fait grossir et que l'on appelle *niébé* au Sénégal, mais que les négriers désignaient sous le terme de « fève des marées ».

Nous voilà arrivés à l'endroit où l'on entassait les récalcitrants, ceux qui refusaient de se soumettre. « C'est vraiment tout petit, on dirait presque une armoire », s'indigne Birago. Il s'agissait, en effet, de la punition la plus cruelle. Ici, pas d'aération, pas de lumière ! Une petite porte de fer munie de barreaux permettait à peine aux prisonniers de respirer.

Enfin, nous atteignons les escaliers devant lesquels se déroulait la vente. En haut, sur le balcon de la maison, se tenaient l'acheteur et le négociant. Tous deux discutaient du prix de la « marchandise »... C'est à ce moment que le captif devenait véritablement un esclave. Désormais, il était en effet une marchandise, qui avait son prix. Comme un objet ou un animal domestique.

Les esclaves étaient placés en colonnes et devaient avancer un par un. Des affranchis – c'est-à-dire des esclaves à qui l'on avait rendu la liberté ; c'était rare mais il y en avait – palpaient les muscles de l'homme proposé à la vente. Il fallait s'assurer de la valeur de la prochaine acquisition ! Parfois, on faisait monter l'esclave en haut des marches afin que les acheteurs puissent juger de plus près la qualité de l'article proposé. Des dents qui manquaient dans la mâchoire, une infection à l'œil, des jambes trop maigres diminuaient sa valeur. Et il fallait, d'un regard, détecter les signes d'ulcère ou de gale. Bref, on cherchait une marchandise parfaite, capable en tout cas de supporter le long voyage vers les Amériques. Quant aux malades, aux vieillards ou aux enfants en bas âge, mieux valait les laisser mourir, car ils ne rapporteraient rien.

Chaque ethnie d'Afrique avait son prix et sa spécialité. Les hommes du peuple yoruba étaient les plus appréciés. Venus du Nigeria et du Bénin, ils avaient la réputation d'être d'excellents « reproducteurs » : ils faisaient des enfants solides, disait-on. Du coup, pour le prix d'une seule tête, l'acheteur se procurait plusieurs esclaves pour l'avenir !

La visite de la maison des Esclaves se termine sur « la porte du voyage sans retour », un couloir plongé dans l'obscurité avec, au bout, un porche qui ouvrait sur l'immensité de la mer... Une longue passerelle en bois de palmier menait jusqu'au bateau qui attendait un peu au large. Les esclaves devaient marcher jusqu'à l'extrémité de cette passerelle pour monter à bord du grand voilier qui les emporterait au bout du monde. À l'instant de quitter leur terre d'Afrique, sachant qu'un affreux destin les attendait ailleurs, certains tentaient de fuir. Ils se jetaient à l'eau, mais les gardiens les abattaient d'un coup de fusil. Et ceux qui en réchappaient étaient dévorés par les

requins.

En racontant ce que fut Gorée, en évoquant ce que fut l'esclavage, je ne m'adresse pas seulement à Birago, Rachida ou Élisabeth. Je voudrais que tous les enfants du monde pensent aux petits enlevés à leurs parents, aux gamins attachés les uns aux autres en de longues files... Imagine ton père et ta mère victimes de cet abominable commerce. Écoute la plainte qui venait aux lèvres des plus fragiles. Sois attentif à la révolte qui brûlait dans le cœur des rebelles. Comme les enfants d'Afrique, tu sentiras une brûlure en toi, celle de la douleur et de l'indignation.

II L'ENFER DE LA TRAVERSÉE

Ndioba reste enfermée avec d'autres enfants dans un recoin obscur de l'esclaverie de Gorée. Chaque jour, les gardiens leur apportent un plat de fèves, toujours le même. Les plus petits ont longtemps pleuré, mais ils ont fini par se taire, les yeux hagards, l'air abattu. Ils n'ont plus de larmes, jour après jour, ils s'enfoncent dans le néant. Ils se laissent mourir, lentement, inexorablement. Chaque nouvelle journée les voit plus faibles et plus immobiles.

Les plus grands tentent de comprendre... Ils se souviennent de ce que l'on racontait au village. Les hommes blancs boivent le sang des enfants noirs, assure un garçon. C'est même pour ça qu'ils ont la peau de cette étrange teinte claire ! Un jour prochain, c'est sûr, on viendra les chercher pour leur voler ce sang rouge, leur force vitale, la marque des esprits qui courent dans leur corps. Ndioba tremble.

On vient les chercher, en effet. Mais ce n'est pas pour leur prendre leur sang. On leur ordonne seulement de courir et de sauter devant un personnage joufflu vêtu d'un étrange costume qui semble fait de fils d'or étincelant sous le soleil. Et un bon sourire satisfait éclaire la face blafarde du gros bonhomme.

On traîne maintenant Ndioba et les autres enfants vers un feu allumé un peu plus loin. Un matelot fait chauffer au rouge une barre métallique. C'est sans doute le Maître des flammes et la petite fille doit s'agenouiller devant lui. Une douleur violente dans le dos lui arrache un cri : Ndioba sent sa peau se déchirer sous la violence d'une griffe qui l'étreint et la transperce. Au fer rouge, on lui a imprimé sur sa peau noire la forme d'un trèfle, le signe de son propriétaire.

Maintenant, les enfants serrés les uns contre les autres empruntent un long couloir sombre. Au bout, au-delà du porche, la lumière brille. Quand Ndioba franchit cette porte ouverte sur l'étendue bleue, elle aperçoit devant elle une longue passerelle dressée par-dessus la mer. De part et d'autre, des hommes armés forment deux interminables colonnes qui mènent jusqu'à un grand bateau aux voiles blanches. Un bateau si vaste qu'il semble pouvoir accueillir en son ventre tous les peuples de l'Afrique.

Pas facile de se hisser à bord en grimpant sur une échelle de corde qui se balance au gré du mouvement des vagues. Mais il faut monter sous les cris

et les coups de fouet.

Les enfants sont placés dans les cales avant et le roulis régulier fait bientôt comprendre à Ndioba que le navire a quitté les rives de son Afrique.

C'est là, sur le pont, un matin où l'on fait respirer aux enfants l'air pur de la brise marine, que Ndioba retrouve sa maman. Elle a eu le droit de sortir quelques instants des cales avec les autres femmes... La fillette se jette dans ses bras. La chaleur de maman la rassure un peu. Où sont papa et son frère ? Ont-ils rejoint les esprits des ancêtres et connaissent-ils maintenant les savanes apaisantes où dansent les génies aux masques colorés ?

*

Pour les esclaves, Gorée n'était que la première étape vers une lente déshumanisation. Marqués au fer rouge du signe de leur propriétaire, ils s'embarquaient pour la grande traversée qui les éloignait à jamais de leur terre natale.

Les enfants à qui je fais visiter la maison des Esclaves observent la plage non loin, la mer immense et calme. La tragédie ne s'arrêtait pas à Gorée, elle se poursuivait au-delà de l'horizon... Birago me pose des questions. Comment se déroulait le voyage ? Comment les négriers se comportaient-ils face à cette marchandise humaine ?

À bord du navire qui hissait déjà ses grand-voiles, le maître d'équipage avait déployé son attirail : chaînes, menottes et colliers. Les charpentiers avaient fermé les écoutilles par des cadenas et des barres de fer. Cinq cents ou six cents captifs venaient s'entasser dans les cales. À travers les planches, de misérables rais de lumière ne parvenaient pas à percer l'obscurité.

Au moment de descendre dans ce trou noir, certains prisonniers refusaient leur terrible destin et préféraient se jeter à l'eau... Ce n'était pas une tentative de fuite. Ils n'espéraient plus rien. Simplement, ils choisissaient la mort plutôt que le servage.

« Les Nègres sont si opiniâtres et si malheureux de quitter leur pays qu'ils sautent souvent des canots et des navires dans la mer, se maintenant sous l'eau jusqu'à ce qu'ils soient noyés, afin de ne pas être repris », a raconté un certain capitaine Phillips, maître d'un bateau négrier.

À bord, les privations et la promiscuité faisaient des ravages. Certains se blessaient aux bois et aux fers. Les plaies mal soignées – ou pas soignées du tout – s'infectaient, provoquant des ulcères qui entraînaient irrémédiablement la mort. Et puis il y avait la chaleur de l'équateur : les cales étaient de véritables fournaies. Assoiffés,

étouffés, épuisés, les malheureux prisonniers cherchaient un peu d'air entre les planches mal jointes.

Au matin, quand les matelots du pont ouvraient les panneaux qui donnaient sur les entrailles du bateau, une vapeur chaude à l'affreuse puanteur montait vers le ciel. L'air vicié, les odeurs de sang, d'excréments, de sueur et de cadavres se mêlaient en un nuage épais.

Olaudah Equiano, arraché à l'Afrique à l'âge de dix ans, publia un livre en 1755. Il raconte sa découverte du bateau...

« Je fus bientôt envoyé à fond de cale et j'y fus accueilli par une puanteur que je n'avais jamais sentie auparavant. Cette odeur infecte et mes larmes me rendirent si malade et si abattu que je ne pus rien manger... Je n'espérais qu'une chose : être soulagé par ma dernière amie, la mort. »

Pour éviter la vermine et les maladies, les captifs étaient entièrement nus et le crâne rasé. Les femmes, elles, avaient droit à un pagne de mauvais tissu. Pas de couverture, pas de paille, tous devaient s'étendre à même les planches. « Sans autre matelas que leur graisse », a témoigné un négrier.

Pour gagner de la place et entasser le plus grand nombre possible de prisonniers, on les rangeait « comme des cuillers », selon les termes adoptés à l'époque. Cela voulait dire qu'ils étaient allongés, les uns s'emboîtant dans les autres. Et pas moyen de se lever : la hauteur des cales ne dépassait pas un mètre quinze, parfois moins encore. Ils étaient ainsi couchés sur deux files et dans les espaces vides, entre leurs pieds, d'autres Noirs étaient disposés perpendiculairement. « C'est moins d'espace qu'ils n'en occuperont dans leur cercueil », a pu dire Thomas Clarkson, auteur d'un rapport sur l'esclavage au Parlement britannique. En effet, pas un centimètre carré n'était perdu. Il fallait rentabiliser la traversée ! Car nul n'ignorait que les captifs ne parviendraient pas tous au bout du périple. En cas de grosse tempête, la ruine pouvait menacer. Pour alléger le bateau et tenter d'en réchapper, il fallait parfois jeter à la mer tout ce qui l'alourdissait. Et l'on passait pêle-mêle par-dessus bord des caisses d'épices et des groupes d'esclaves enchaînés.

Si tout se déroulait correctement, si la traversée se faisait sans heurts, sans révoltes, sans tempêtes et sans maladies, un esclave sur cinq, au minimum, mourait pendant le voyage. En cas d'épidémie, c'était évidemment bien pis.

La petite Rachida écoute mon récit. Elle me demande si des médecins venaient au secours des malades...

Je sais bien que les chiffres sont fastidieux, mais écoute ceux-là : le bateau le *Mentor* transportait 700 captifs, il y eut 300 morts au cours de la traversée. Le *Salomon* avait enfermé 640 esclaves dans ses cales,

à l'arrivée 105 d'entre eux avaient péri et 200 étaient malades.

Il y avait pourtant un médecin à bord. Son rôle était de conserver la cargaison en bonne santé en faisant avaler chaque jour aux captifs du vinaigre ou du jus de citron qui devait éloigner les maladies. Mais ce médecin avait fort à faire. Si le périple se prolongeait au-delà de deux mois, ce qui arrivait bien souvent, l'eau douce se faisait saumâtre au fond des cales, les larves d'insectes y pullulaient, elle devenait imbuvable et les quelques tonneaux encore purs devaient être strictement rationnés. Malgré les précautions prises, le mal frappait. La dysenterie chronique rendait fous les plus endurants. Le scorbut se déclarait, la mâchoire des malades se faisait douloureuse, les dents se déchaussaient.

Laisse-moi te donner encore quelques chiffres qui te feront mieux comprendre le drame qui se jouait sur les bateaux...

Le 1^{er} février 1767, par exemple, sur le navire *l'Africain*, 80 captifs apparurent couverts de pustules, probablement dues à la variole. À la même époque, le capitaine de *l'Aimable Suzanne* jetait 96 cadavres aux requins, le quart de sa marchandise. La cargaison du *Saint-Jacques* perdait 47 esclaves en raison de vers qui leur avaient rongé les boyaux. Exceptionnellement, tout se déroulait presque sans encombre sur la *Perle* : il y eut seulement 4 morts sur 603 Africains.

Avec quelques pommades et quelques sirops, le médecin du bord faisait ce qu'il pouvait. C'est-à-dire pas grand-chose. Et si une femme venait à accoucher, il valait mieux pour elle demander l'aide d'une autre captive. Car les soins dispensés par le médecin avaient la réputation d'être parfois néfastes et toujours inutiles.

Mais il ne fallait pas laisser dépérir la marchandise : un esclave mort ou malade, c'était un peu du profit de la traversée qui se perdait ! Chacun de ces « Nègres » représentait la belle somme de mille livres d'argent ! À ce prix, on pouvait faire un petit effort pour maintenir la cargaison en bon état... Le père Labat, missionnaire en Martinique au début du XVIII^e siècle, donnait ses conseils pour maintenir un bateau négrier dans un état d'hygiène acceptable...

« Un capitaine attentif et vigilant doit parfumer son navire au moins tous les deux jours. Il ne faut pas se tromper sur le terme de parfumer un vaisseau, s'imaginer qu'on emploie à cet usage des parfums rares et de prix ; on n'y emploie que du vinaigre... » Et ce vinaigre, posé sur du métal brûlant, dégage une fumée épaisse dont on espère qu'elle va chasser les infections.

Quant à Alexandre Falconbridge, médecin employé à bord d'un bateau négrier en 1788, il nous raconte ce qu'il a vu...

« Un temps humide et venteux nous avait obligés à fermer les écouteilles. Alors les Nègres furent pris de fluxions et de fièvres. Je

descendais souvent les examiner, mais ne pouvais pas rester longtemps en raison de l'extrême chaleur qui régnait dans leurs quartiers... Le sol ressemblait à celui d'un abattoir, tant il était couvert de sang... Nombre de ces esclaves avaient perdu connaissance, et il fallut les hisser sur le pont. Plusieurs moururent, et le reste ne revint à la vie que d'extrême justesse. »

Pour nourrir la cargaison, il fallait arriver à résoudre ce problème insoluble : dépenser le moins d'argent possible, mais s'assurer en même temps que les esclaves resteraient vaillants. Alors, deux fois par jour, on leur distribuait une soupe faite de riz, de maïs, de manioc et de fèves.

Deux fois par semaine, si le temps le permettait, on faisait monter la cargaison humaine sur le pont. Les hommes enchaînés et les femmes et enfants laissés libres étaient lavés à grande eau. Puis, on les obligeait à danser pour les forcer à prendre un peu d'exercice. D'ailleurs, il y avait toujours à bord un marin qui savait jouer de la vielle, de la musette ou du violon. Les négriers étaient persuadés que la danse, même obligatoire, rendrait aux Noirs un peu de leur joie de vivre. Si l'un d'entre eux se refusait à entamer cette danse, le fouet s'abattait et le convainquait vite de se joindre aux autres. Pour les matelots, c'était un moment vraiment amusant. Il ne fallait surtout pas rater ce spectacle de sauvages sautillants !

Birago m'interrompt. Il ne comprend pas que les Noirs ne se soient pas révoltés. Ils étaient si nombreux sur le bateau...

Ils étaient plus nombreux que l'équipage, c'est vrai, mais ils étaient enchaînés et affamés. En plus, au moindre signe de désobéissance ou d'insoumission, les punitions s'abattaient sur eux. Plus cruelles les unes que les autres.

Bien sûr, on ne tuait pas les esclaves pour le plaisir. Chaque mort représentait un investissement perdu. C'est-à-dire que l'argent que l'on avait consacré à son achat et à son entretien ne pourrait plus être récupéré par sa vente.

Mais si on ne tuait pas les esclaves pour le plaisir, il fallait tout de même savoir sacrifier quelques éléments agitateurs pour obtenir le silence et la discipline. On n'est jamais trop prudent quand une quarantaine de Blancs se retrouve face à cinq cents Noirs asservis et humiliés, pensaient les négriers.

Pourtant, ne crois pas que les esclaves se laissaient emmener sans résistance. Il y eut de nombreuses révoltes sur les bateaux. La chronique est pleine de ces tentatives désespérées pour recouvrer la liberté...

Il y avait d'abord la révolte passive : le suicide ou la grève de la faim. En 1774, du pont arrière du *Soleil*, quatorze femmes se sont

jetées ensemble dans la mer. Quant à ceux qui refusaient de manger, ils étaient fouettés. S'ils persévéraient dans leur obstination, on se saisissait des meneurs et on leur brisait les bras et les jambes. Les cris poussés par les malheureux persuadaient rapidement les autres de se remettre à s'alimenter.

Il y eut aussi des révoltes plus violentes. Les armateurs n'ignoraient pas le danger et savaient que le moment le plus périlleux était celui où l'embarcation arrivait en haute mer... Quand les rives de l'Afrique s'estompaient, les esclaves étaient tentés de mener un coup de force qui les ramènerait sur leur terre. Le principe était toujours le même : les hommes, dans leur cale, fomentaient un complot, parvenaient à se libérer de leurs chaînes et faisaient irruption sur le pont, dans l'espoir de massacrer l'équipage...

Généralement, ces tentatives étaient vouées à l'échec. Les Blancs se trouvaient fortement armés et abattaient un à un les révoltés, jusqu'à ce que la situation s'apaise. Ensuite, on punissait les survivants. Tout au moins, on faisait quelques exemples. On les fouettait ou, mieux encore, on leur faisait des entailles sur les fesses. Mais ce n'était pas la fin du calvaire... Les négriers connaissaient une recette particulière faite d'un mélange de poudre de canon, de jus de citron, de saumure et de piment, le tout soigneusement écrasé. Ils appliquaient cette mixture sur les blessures. Cet atroce procédé comportait deux avantages. D'une part il augmentait la douleur, rendant le châtiment plus terrifiant. D'autre part il empêchait l'infection des plaies.

En 1738, les captifs de *l'Africain* se sont rebellés. Ils sont arrivés à se libérer de leurs fers et, au matin, ont surgi des cales armés de barres métalliques ! Ils sont parvenus à blesser le contremaître, un lieutenant, le capitaine en second et le capitaine lui-même. Le reste de l'équipage réussit cependant à se barricader dans la cabine des armes et à tirer par le hublot. Pendant ce temps, un officier courait jusqu'à l'avant du vaisseau où le cuisinier faisait cuire le bouillon. Il s'empara de la chaudière et la versa, brûlante et fumante, sur les insurgés. Ébouillantés à bâbord, canardés à tribord, les Noirs ont finalement reculé, certains n'ont pas hésité à se jeter à la mer.

En 1751, le navire *l'Avrillon*, parti de La Rochelle, a gagné Gorée pour charger dans ses flancs une cargaison de 500 guerriers wolofs, un valeureux peuple du Sénégal. Le capitaine fit retirer les chaînes à quelques-uns d'entre eux afin de les utiliser à la manœuvre des voiles. Mal lui en prit ! Les captifs à peine délivrés de leurs entraves ont libéré leurs compagnons d'infortune, attaqué les matelots et tué plusieurs d'entre eux. Les rescapés, réfugiés à l'arrière du navire, munis de fusils, tiraient sur les guerriers qui tentaient de manœuvrer le navire. Sur le pont, la foule de Noirs célébrait déjà sa victoire... Mais le lieutenant, parvenant jusqu'aux canons, fit feu à bout portant

sur les révoltés. Ce jour-là, 230 Noirs, morts ou mourants, furent jetés à la mer. Soumis et terrorisés, les survivants sont rentrés silencieusement dans les cales.

En fait, si l'on connaît le récit de plusieurs révoltes, on sait aussi qu'elles étaient vouées à l'échec. Il arriva pourtant que les Noirs parviennent à prendre possession du navire après avoir tué tous les matelots et tous les officiers du bord. Mais ensuite, que pouvaient-ils faire ? Nul parmi les Africains ne savait manier ces lourdes caravelles qui exigeaient une parfaite connaissance des vents et une totale maîtrise du pilotage... Alors, le navire errait à l'aventure jusqu'à ce que la famine finisse par terrasser les révoltés. Ce n'était plus qu'un bateau fantôme, plein de cadavres, qui se laissait guider par les courants et achevait bien souvent sa course en s'écrasant contre des rochers.

Dans sa nouvelle *Tamango*, l'écrivain Prosper Mérimée racontait en 1829 le périple d'une de ces caravelles vagabondes...

« Les Noirs ne savent pas manœuvrer le navire. En une fausse manœuvre, ils rompent les deux mâts. Pris de panique, ils se jettent dans les chaloupes de sauvetage. Trop chargées, elles chavirent. Les rares survivants qui parviennent à regagner le navire mourront dans les jours qui suivent. Quelques semaines plus tard, un navire anglais qui croise dans ces eaux aperçoit sur la mer un vaisseau errant sans direction, sans mâts, sans voilure... »

Birago s'assombrit à mon récit. Il n'existe donc pas un seul exemple de révolte réussie ?

Si. Un seul. C'était en 1839. L'*Amistad* était un navire espagnol qui transportait une cinquantaine d'esclaves entre deux ports cubains. Sous la conduite d'un chef courageux nommé Sinbé, les Noirs, récemment déportés d'Afrique, tentèrent de s'emparer du bateau en espérant ainsi pouvoir retourner sur leur continent. Ils tuèrent le capitaine et le cuisinier puis s'emparèrent du navire. Faisant alors voile vers l'Afrique, l'*Amistad* fut arrêté dans sa course par un navire américain. Les esclaves en fuite furent amenés aux États-Unis et jugés pour piraterie ! À cette époque, les mentalités commençaient à changer et de nombreuses voix se faisaient déjà entendre à travers le monde pour abolir définitivement l'esclavage.

Ceux que l'on appelait les « abolitionnistes » sont venus au tribunal plaider la cause des Noirs déportés. Et ils ont fini par triompher. Les rebelles, jugés innocents, ont pu regagner l'Afrique.

Rachida s'angoisse à l'idée de ces périples interminables. Il n'y avait aucune escale sur leur route ?

Si. Parfois... Le bateau parti pour le long itinéraire du « commerce

triangulaire » perdait bien souvent des cordages, des voiles ou des mâts en cours de route. Il fallait trouver un port suffisamment équipé pour effectuer les réparations et acheter le matériel manquant. On offrait alors au navire, à l'équipage et à la cargaison une « escale de rafraîchissement ». Même l'équipage blanc avait besoin de ce répit. Les hommes étaient durement éprouvés par leur campagne négrière, ils se trouvaient épuisés, brûlés par le soleil, battus par les vents, trempés par les pluies. Quant aux officiers, ils avaient connu une activité incessante depuis leur départ d'Europe.

En général, cette halte se faisait à São Tomé, une île au large du golfe de Guinée. Là, ils rencontraient le calme, trouvaient de l'eau fraîche et de la nourriture fortifiante. Les malades, Noirs et Blancs confondus, se refaisaient une santé grâce à d'épais bouillons de volaille.

Les esclaves se remettaient un peu de l'enfermement à fond de cale. Ils étaient parqués à l'air libre, dans des enclos plus vastes, et reprenaient des forces en buvant du lait de noix de coco, en mangeant des crabes ou des tortues séchées. Et le voyage reprenait...

Avant d'arriver à destination, certains capitaines, soucieux de proposer aux acheteurs une marchandise en bonne condition, faisaient encore une brève escale en Guyane, sur les côtes de l'Amérique du Sud.

En 1756, le navigateur français Guillaume Dufresne, capitaine de la *Perle*, s'arrêta sur ces rives. Il décida de remettre en état sa cargaison sans regarder à la dépense. Ce n'était nullement par pure humanité. Il s'agissait de présenter au marché de Saint-Domingue une marchandise épanouie !

On passa en Guyane un peu plus de deux mois d'été et les six cents Noirs furent nourris de cassaves, d'ignames, de riz et de maïs. Assez pour rendre un soupçon d'espoir à des êtres abattus par le malheur. Dans ses livres de bord, le capitaine faisait fièrement état des dépenses engagées : 1830 livres, soit un denier par « Nègre » et par jour ! Finalement, le calcul était bon, le capitaine Dufresne est parvenu à écouler sa cargaison pour une somme de 1500 livres par tête. Un record !

De toute façon, même si l'on ne faisait pas cette halte au bout du voyage, il fallait procéder à l'opération dite du « blanchissement ». Sous ce terme ironique se cachait la procédure qui avait pour objectif de rendre l'esclave plus présentable pour la vente à venir. Le médecin du bateau connaissait l'art et la manière de cacher les blessures ou les défauts physiques. Les cheveux des esclaves étaient coupés, les barbes taillées, les corps enduits d'huile de palme. Juste avant le débarquement, on s'efforçait de rendre la marchandise attrayante !

III

LE GRAND MARCHÉ

Le bateau s'arrête. Il fait halte dans un port inconnu. Un matelot vient asperger d'eau salée les femmes et les enfants. Il leur fait boire, encore une fois, quelques gorgées de vinaigre... Il paraît que cette potion au goût aigre et qui pique la langue éloigne – aussi – les esprits mauvais.

Sous les coups de fouet, Ndioba débarque en serrant dans sa petite main la main de sa maman. On les pousse. On les presse. Le soleil écrase la terre de sa chaleur. La petite fille lève les yeux vers le ciel. Dans cette lumière violente, elle pourrait se croire encore en Afrique. Mais les hommes qui l'entourent ne sont pas les chasseurs de son village à la face noire et au regard bienveillant. Ce sont des Blancs au visage dur, qui parlent un langage qu'elle ne comprend pas.

Ndioba n'a jamais vu autant d'hommes blancs. Ils portent sur la tête un large chapeau de paille et tiennent un bâton à la main. Certains ont le visage enfoui sous une barbe foisonnante qui les rend plus effrayants encore.

Sans lâcher la main de sa maman, elle arrive dans une maison immense. La pièce où elle pénètre n'a rien à voir avec les cellules de Gorée ou les cales du bateau. Elle est large et haute, on peut aisément s'y tenir debout !

Il y a là un groupe de Noirs, des hommes entièrement nus. Autour d'eux s'agite une foule de Blancs. Ndioba fixe son regard sur un jeune Africain. Elle s'effraye de ses yeux éteints, indifférents, fatigués. Elle aussi a-t-elle maintenant cette mine soumise ? Des Blancs passent devant le jeune homme, lui tâtent le ventre, lui palpent les bras, retroussent ses lèvres pour contempler ses dents... Et le Noir, traité comme la vache laitière du village, reste impassible. Mais que pourrait-il faire ?

Des bras puissants hissent soudain Ndioba sur une estrade. À côté d'elle, un Blanc parle d'abondance, il manie son bâton, le pose sur ses épaules, sur ses jambes, sur ses mollets... Et il parle, il parle. Il lève les bras, fait retomber son bâton et poursuit son interminable discours. La fillette ne comprend rien. Elle ne savait pas que l'on pouvait autant parler.

De toute façon, pour Ndioba, tout paraît mystérieux. Pas seulement les mots. Les gestes aussi, et le sens de ce rassemblement, et la taille de cette grande case aux murs droits. Tout la précipite dans un univers inconnu.

Un autre Blanc s'approche et tourne autour de la fillette. C'est un

homme au regard bleu et au visage rouge tout piqueté de trous minuscules... Au bout de quelques minutes, il lui montre de son bâton une vieille femme noire aux cheveux cachés sous un tissu clair. Celle-ci s'avance. Elle prend la main de Ndioba et, sans même la regarder, la traîne au-dehors...

Et maman ? Pourquoi ne vient-elle pas avec elle ? Cette fois, Ndioba ne peut empêcher ses larmes de couler. Elle crie. Elle appelle maman. Elle veut se libérer de cette main noire qui la serre trop fort et lui fait mal. Ndioba hurle, mais personne ne l'écoute. Personne ne l'entend. Sont-ils tous sourds ?

On fait grimper la fillette sur une charrette tirée par un cheval. D'autres femmes noires montent avec elle. Mais maman ne se trouve pas parmi elles. Et le cheval se met au pas. La carriole cahote sur un chemin de terre qui s'enfonce entre des champs couverts de plantes droites et vertes...

La vieille s'adresse maintenant à Ndioba. Elle lui annonce qu'elle va travailler dans une plantation de sucre. Elle lui dit quelle devra se montrer obéissante. Elle lui parle de Dieu, de la récompense suprême qu'elle trouvera dans une autre vie. Ndioba ne comprend rien à ces étranges paroles. Quel est ce Dieu évoqué par la vieille ? L'esprit d'un ancêtre ?

Et voilà que la vieille femme l'appelle Marie ! Pourquoi Marie ? « Ce sera ton nom désormais. » Dans le cœur de Ndioba s'ouvre alors comme un grand vide. Elle a tout perdu. Son papa, sa maman, son frère, son village, les rives lumineuses du fleuve Sénégal... et jusqu'à son nom. Elle n'est plus rien.

**

*

Après avoir été vendus aux négriers de Gorée, les esclaves étaient revendus en arrivant sur leur lieu de destination. Là, ils trouvaient leur maître définitif et leur emploi sur la terre de l'esclavage. Bien souvent, le nouveau propriétaire marquait à son tour le dos de l'esclave au fer rouge. Un signe qui venait s'ajouter à celui fait à Gorée. On appelait cela « l'estampage ». En 1723, le *Dictionnaire universel du commerce* expliquait ainsi ce terme et cet usage : « Estamper un Nègre c'est le marquer avec un fer chaud pour reconnaître à qui il appartient. Les habitants français de l'île de Saint-Domingue ont coutume d'estamper leurs Nègres aussitôt qu'ils les ont achetés... L'estampe se fait avec une lame d'argent très mince, tournée en façon qu'elle forme leurs chiffres... À chaque vente et revente d'un Nègre, le nouveau maître y met son estampe, de sorte qu'il y en a qui en paraissent comme tout couverts. »

Dans les colonies de planteurs, l'arrivée d'un lot de « Nègres »

constituait un événement auquel chacun voulait assister. On se pressait à la vente, on venait juger la marchandise. Alors le hasard et le destin décidaient. Dans certaines contrées, à certaines époques, selon la nécessité des plantations, les familles étaient revendues en un seul lot. Ou alors on faisait dans le détail. C'est-à-dire que l'on séparait les hommes, les femmes, les enfants.

Seuls les besoins des acheteurs étaient pris en considération. Personne n'exprimait le moindre scrupule de voir séparés les frères des frères. Personne n'hésitait à arracher les enfants aux parents.

Rachida me regarde et ne dit rien. À cet instant de l'histoire, les mots sont inutiles. La gorge serrée, les yeux brillants, elle voudrait me poser une question... Mais les paroles ne sortent pas de sa bouche. Comment peut-on comprendre aujourd'hui la cruauté qu'affichaient les esclavagistes ? Comment peut-on expliquer ce manque total de sensibilité ?

Le plus souvent, les maîtres étaient pourtant de bons pères de famille. Ils allaient à l'église le dimanche. Ils respectaient Dieu et le roi. En fait – et c'est peut-être le plus grave – ils n'avaient pas conscience de mal agir. Ils ne soupçonnaient même pas que les petits « Négrillons » pouvaient souffrir comme des enfants à la peau claire. Ils ne se souciaient pas plus des sentiments de leurs esclaves que des émotions de leurs chevaux.

La traite négrière ne s'arrêtait jamais. Il fallait sans cesse proposer aux acheteurs une marchandise renouvelée. Pourquoi ? Parce que dans certaines régions, comme les Antilles, le travail du bétail humain dans les plantations de cannes à sucre était si pénible que le nombre des morts, parmi les esclaves, dépassait celui des naissances. Ce n'était pas très grave, puisque l'Afrique pouvait toujours fournir de nouvelles forces, pensaient les négriers.

Au début, les planteurs avaient cru pouvoir utiliser les Indiens d'Amérique. Mais cette expérience s'arrêta rapidement. D'abord, les Indiens succombaient en masse aux microbes apportés par les Européens.

Ensuite, les colons préféraient massacrer ces populations locales afin de s'emparer de leurs terres.

On pensa ensuite à faire venir des Blancs très pauvres qui accepteraient de venir travailler durant sept années. En paiement, à la fin de leur engagement, et s'ils avaient la chance de ne pas succomber au climat, ils recevraient une petite propriété. Cette tentative ne réussit pas mieux. Les volontaires étaient rares, et ceux qui s'aventuraient dans cette entreprise hasardeuse ne survivaient pas longtemps.

Finalement, la traite négrière fut unanimement considérée comme la

meilleure solution. D'un point de vue économique, bien sûr. Les Africains, habitués aux climats des tropiques, résistaient mieux aux chaleurs étouffantes. De plus, il n'y avait pas vraiment à se soucier de leur endurance, puisque « l'approvisionnement » était renouvelable à l'infini...

Dès lors, les Amériques devinrent vraiment, pour les planteurs, l'Eldorado de la légende. Le pays de l'or ! En effet, on pouvait faire fortune en exploitant les denrées réclamées par l'Europe.

En 1769, l'écrivain français Bernardin de Saint-Pierre a mis très justement en parallèle l'anéantissement des Indiens d'Amérique et la traite des Noirs : « Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde. On a dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver. »

En m'écoutant, Birago trouve soudain que ses friandises sucrées ont un goût amer. Toi aussi quand, demain matin, tu boiras ton cacao sucré, pense aux douleurs infinies que ce simple geste provoquait autrefois.

Il y a deux cents ans, les amateurs de café ou de cacao aimaient à se réunir dans des salons élégants. Ils buvaient leur boisson préférée en l'agrémentant d'un peu de sucre... Ils parlaient politique et littérature, ils évoquaient la dernière pièce de théâtre, celle de Corneille ou celle de Molière, mais avaient-ils seulement une pensée pour le bétail humain qui mourait de l'autre côté du globe afin de leur offrir cet instant délicat ? Bien peu y songeaient, en vérité. C'était ainsi que la Terre tournait.

« Ne pouvait-on pas se passer de sucre ? » me demande la petite Elisabeth.

Non seulement on ne voulait pas s'en priver, mais la demande était plus grande chaque année. Tiens, voilà encore des chiffres : en 1650, 30 000 tonnes de sucre furent expédiées des Amériques vers l'Europe. Cette quantité te paraît énorme ? Eh bien, deux cents ans plus tard, 900 000 tonnes étaient envoyées chaque année vers les pays européens ! Pour tenir le rythme de la production, les planteurs avaient besoin de toujours plus d'esclaves.

Et puisque nous sommes dans les chiffres restons-y. En 1789, il y avait à Saint-Domingue 452 000 esclaves pour 40 000 Blancs. À la même époque, en Martinique, 15 000 Blancs vivaient sur le travail de 83 400 Noirs.

On ne pourra jamais mesurer à quel point la traite négrière a appauvri l'Afrique. Non seulement elle lui a volé ses fils, mais, en engageant certaines ethnies à capturer leurs propres frères africains

pour les vendre aux Blancs, elle a encouragé les peuples noirs à se dresser les uns contre les autres. Elle a ainsi jeté pour longtemps le continent dans la misère, le sous-développement et les guerres tribales.

En revanche, on sait combien cette traite a enrichi l'Europe. Et pas seulement les planteurs. Chacun y trouvait son compte. Les propriétaires des bateaux amassaient des fortunes. Les fabricants de navires se frottaient les mains devant des carnets de commandes bien remplis. Les ouvriers, charpentiers, verriers ou fondeurs de métal trouvaient facilement du travail. Les commerçants qui vendaient le fameux sucre, mais aussi les autres produits exotiques – tabac, café, cacao, coton – faisaient de belles affaires. Les banques se développaient en prêtant des sommes importantes aux uns et aux autres. Les assurances chargées de couvrir les risques des vaisseaux négriers prospéraient. En France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, au Portugal, les gouvernements avaient grand intérêt à voir se perpétuer la traite. Grâce à toutes ces richesses brassées, ils taxaient les produits importés des colonies et voyaient l'argent affluer dans leurs caisses.

Alors, dans ce système planétaire, la lente plainte des Noirs avait bien peu de poids. Et les quelques esprits européens qui osaient suggérer que l'esclavagisme était un crime n'étaient pas écoutés. Pour le bien-être du monde civilisé, le Nègre devait rester un animal.

IV

L'ESCLAVAGE AU QUOTIDIEN

Les années ont passé. Marie se souvient à peine que jadis elle s'appelait Ndioba. Elle a du mal à se rappeler le visage de sa mère, elle cherche aussi à retrouver dans sa mémoire les odeurs et les goûts de la bouillie de mil quelle cuisinait devant la case, là-bas, de l'autre côté de l'océan. La petite fille d'hier est devenue une femme vieillie trop tôt.

Jamais elle n'aura d'enfants. Si elle mettait des bébés au monde, que connaîtraient-ils de la vie ? Le temps du malheur fait de brimades, avec pour seul horizon le claquement sinistre des coups de fouet.

Au début, elle a espéré follement. Elle a cru que son père, son frère et les autres hommes des savanes africaines viendraient la libérer. Et puis, affaiblie par les privations, battue sous le moindre prétexte, elle a senti ses pensées lui échapper. Les jours ont succédé aux jours, tous sombres, tous semblables. La volonté s'évanouit quand le ventre est vide, quand le corps n'est que douleur.

Parfois encore, Marie cherche un peu de réconfort en appelant les esprits des ancêtres. Pourquoi ne viennent-ils pas la protéger ? On a voulu lui apprendre la religion des Blancs. On l'a même baptisée. On lui a parlé d'un Dieu de bonté, mais comment pourrait-elle croire à cette belle histoire quand tout ce qui l'entoure n'est que souffrance ?

Elle est utilisée au « moulin ». Elle fait passer les plantes dans les cylindres qui écrasent les fibres pour en extraire le précieux sucre. Tant de fois, elle a vu des femmes épuisées se faire broyer une main dans ces meules redoutables ! Un accident banal, qui n'interrompt jamais le rythme du travail. Pour éviter au maximum ces inconvénients, les Négrresses doivent chanter et fumer, seule manière de tenter de les tenir éveillées malgré la fatigue. Marie est constamment épuisée et à cela s'ajoute le dégoût du tabac qu'elle respire, et la lassitude des chants qu'on la force à marmonner...

Dans sa détresse, elle a pourtant connu quelques instants de bonheur. Un esclave lui a offert tout son amour. Les Blancs l'appelaient Nicolas, mais il se souvenait d'avoir porté jadis le nom de Madické. La nuit, lorsque le silence retombait sur la plantation, il se rendait auprès d'elle. Il lui fredonnait des chansons où émergeaient des airs d'Afrique... Ensemble ils évoquaient les rives du grand fleuve et, dans ces moments-là, Marie voulait

croire qu'un jour elle redeviendrait Ndioba.

Et puis Nicolas a disparu. Elle a su qu'il avait pris la fuite avec d'autres esclaves. Ils s'étaient échappés vers les collines... Des hommes blancs et des chiens étaient partis à leur poursuite. On a dit que Nicolas avait été rattrapé. Certains ont murmuré qu'il avait été tant fouetté qu'il en était mort. Peut-être a-t-il simplement été revendu à un autre planteur. En tout cas, Marie l'a perdu. Comme elle a perdu tous les siens.

*

« Les claquements de fouet, les cris étouffés, les gémissements sourds des Nègres qui ne voient naître le jour que pour le maudire, qui ne sont appelés au sentiment de leur existence que par des sensations douloureuses, voilà qui remplace le chant du coq matinal... » racontait un voyageur, le baron de Wimpfen, visitant la Saint-Domingue française à la veille de la Révolution.

En fait, les esclaves se divisaient en plusieurs catégories. Il y avait les domestiques, employés dans les maisons des maîtres. Les femmes étaient cuisinières, couturières, blanchisseuses ou bonnes d'enfants ; les hommes s'activaient au potager ou à l'intendance. Il y avait aussi les ouvriers spécialisés, utilisés à des tâches bien précises, qui remplissaient les fonctions de charpentiers, de cordonniers ou de palefreniers. Certes, ils étaient soumis, comme les autres, aux caprices des maîtres, mais ils disposaient d'un peu plus de liberté et généralement d'une vie moins pénible.

Les autres, l'écrasante majorité des esclaves, travaillaient comme des bêtes de somme sur les plantations, celles de canne à sucre dans les Antilles françaises, par exemple.

On réveillait le bétail humain dès l'aurore. Sous la menace perpétuelle du fouet et la garde de quelques commandeurs munis de fusils pour les dissuader de prendre la fuite, ils bêchaient la terre, arrachaient les mauvaises herbes ou coupaient les plantes, selon la saison.

Le dos courbé sous le soleil, baignés de sueur, hommes et femmes de tous âges, nus ou vêtus de haillons, creusaient en silence une terre dure et sèche sur laquelle les outils se cassaient parfois.

À midi, ils disposaient de deux heures pour aller préparer et avaler leur repas. Et bientôt le travail reprenait. Jusqu'au soir.

À la nuit tombée, leur tâche n'était pas achevée. Ils devaient encore aller chercher l'herbe pour les ânes et les chevaux. Après le labeur épuisant de la journée, il fallait marcher loin de la plantation, puis en revenir avec, sur les épaules, le poids écrasant des gerbes...

Enfin, vers minuit, les esclaves pouvaient rentrer dans leur case. Ils

préparaient leur dîner, éventuellement celui de leurs enfants, avant de s'effondrer sur les paillasses. En attendant l'aurore prochaine qui verrait revenir leur calvaire...

Aux États-Unis, la situation des esclaves n'était pas meilleure. Le développement de la culture du coton, dès le début du XIX^e siècle, exigeait une très importante importation d'Africains.

Le travail était si pénible que la récolte du coton dans le sud des États-Unis est devenue un symbole de la dramatique situation des Noirs américains.

Toute l'année à désherber, à préparer le sol, à creuser, à planter... Et, au mois d'août, pour la récolte, l'esclave se voyait doté d'un sac dont la courroie se fixait autour de son cou. Il était à la besogne dès le lever du soleil et devait s'activer jusqu'à la nuit, avec une brève interruption d'un quart d'heure dans la journée pour lui permettre d'avaler, à la hâte, un morceau de viande froide.

Chaque esclave devait recueillir un minimum de deux cents livres de coton dans la journée. S'il n'atteignait pas ce chiffre, il était puni. Le fouet s'abattait sur lui : un fouet redoutable aux lanières lestées de plomb qui tuait parfois et, en tout cas, laissait toujours d'affreuses cicatrices.

**

*

Élisabeth reste songeuse... Elle me demande si des lois ne venaient pas limiter un peu l'autorité absolue des maîtres blancs.

En effet, dès le début de la traite négrière, des règles cherchèrent à encadrer la pratique de l'esclavage. Dans les Antilles britanniques, les lois étaient écrites par les autorités coloniales et pouvaient différer d'une île à l'autre. Mais le principe ne variait pas : l'esclave n'avait aucun droit. Il n'avait pas même l'autorisation d'apprendre à lire et à écrire, et ne pouvait en aucun cas se convertir au christianisme, religion réservée aux maîtres.

Du côté des colons français, une sorte de charte fut adoptée dès 1625. L'essentiel de ces dispositions était destiné à faire pression sur les Nègres et à leur imposer un régime de terreur : l'esclave fugitif était puni de mort, l'esclave coupable d'avoir frappé un Blanc était « pendu et étranglé ».

Colbert, ministre du roi Louis XIV, fit édicter des lois précises qui restèrent valables, presque sans modification, durant plus d'un siècle et demi, c'est-à-dire jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Ce texte fondamental, promulgué en 1684 sous le nom de « Code noir », avait aussi pour préoccupation de faire des esclaves de bons catholiques, contrairement à ce qui se passait aux Antilles britanniques. Pour les

encourager à accepter la religion officielle, les dimanches et les fêtes sacrées étaient des jours de repos pour les esclaves catholiques. Ce qui, sans doute, étonnait fort les Britanniques pour lesquels le christianisme restait le privilège exclusif des Blancs.

Au-delà de cette volonté affichée de faire triompher l'Église, le Code noir comportait des articles plus redoutables. De par la loi, les esclaves étaient reconnus comme « des êtres meubles » à l'image des « autres choses mobilières ». Le royaume de France confirmait légalement l'usage : le Noir était considéré comme un objet ! En conséquence, il pouvait être vendu et l'on pouvait en hériter comme d'une maison, comme d'un cheval.

L'oppression était rendue légale et faisait sans cesse planer sur la tête du récalcitrant la menace de la peine capitale : « L'esclave qui aura frappé son maître, sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse ou leurs enfants, avec contusion ou effusion de sang, ou au visage, sera puni de mort. »

« Les vols qualifiés, même ceux de chevaux, mulets, bœufs ou vaches qui auront été faits par les esclaves ou par les affranchis, seront punis, même de mort si le cas le demande. »

Ces articles étaient appliqués dans toute leur sévérité. En revanche, ceux qui dénombraient les obligations des maîtres ne furent jamais vraiment respectés. Pourtant, le Code noir imposait de fournir chaque semaine aux esclaves « deux pots et demi de farine de manioc, avec deux livres de bœuf salé ou trois livres de poisson, de fournir à chacun, une fois par an, deux habits de toile ». Dans le cas où ces prescriptions n'étaient pas observées, l'esclave pouvait – théoriquement – déposer une plainte auprès du procureur général.

Hélas, quand les tribunaux se réunissaient pour juger les maîtres coupables d'avoir maltraité leurs esclaves, les verdicts se révélaient toujours incroyablement cléments.

En 1845, la cour d'assises de Saint-Pierre, en Martinique, jugeait les frères Jaham accusés d'avoir infligé de véritables tortures à l'esclave Rosette et d'avoir provoqué la mort de l'esclave Gustave et du petit Jean-Baptiste âgé de onze ans. Le dossier était accablant, comme en témoigne la lecture de la longue liste des méfaits attribués aux maîtres...

« D'avoir infligé à Rosette, enceinte, des coups de fouet et d'avoir fait imprégner les blessures saignantes de citron et de piment.

» D'avoir, quelques jours plus tard, renouvelé le même châtiment, parce que Rosette n'était pas remontée assez tôt de la ville, où elle avait été envoyée pour vendre du charbon.

» D'avoir tenu aux fers Gustave, malade, dans un lieu humide et destiné aux animaux, d'où il était retiré le jour pour aller au travail avec un carcan de fer.

» D'avoir tenus accouplés à une même chaîne Gustave et Jean-Baptiste, âgé de onze ans, les contraignant par des coups à travailler en chantant.

» D'avoir tenu Gustave aux fers pendant la nuit, durant plusieurs semaines, et dans une position si gênante qu'il ne pouvait se coucher ni dormir.

» D'avoir accablé de chaînes et de fers le petit Jean-Baptiste.

» D'avoir ainsi occasionné la mort, sans intention de la donner, de Jean-Baptiste et de Gustave. »

Eh bien, dans tous ces crimes, plus quelques autres, les juges n'ont pas trouvé matière à condamner les frères Jaham. À l'unanimité, la cour s'est prononcée pour l'acquittement des accusés !

Avec un tel état d'esprit, on imagine facilement que donner un minimum d'instruction aux esclaves ne venait même pas à l'idée des maîtres. En 1840, quand il s'était agi d'organiser l'éducation religieuse des esclaves, les planteurs avaient protesté haut et fort. Le texte de loi projetait aussi d'établir des classes gratuites d'instruction élémentaire pour « les enfants d'esclaves des deux sexes »... Le Conseil de Guadeloupe s'insurgea. Il fit valoir que « les jeunes esclaves n'ont pas besoin de cette espèce d'éducation ; leur place est à la garde des troupeaux ou aux travaux légers des habitations. » Pour les maîtres, une éducation des Noirs, même élémentaire, ne s'accordait pas avec le principe de l'esclavage.

Quand une première école s'ouvrit en Guadeloupe, au mois de décembre suivant, le maire de Pointe-à-Pitre fit publier dans le journal local un avis dans lequel il ne cachait pas ses sentiments : « Cette école étant uniquement instituée pour les enfants de la population libre, aucun autre enfant ne saurait y être admis. »

Cette déclaration annulait purement et simplement les décisions prises par le gouvernement à Paris ! Et Paris ne réagit pas. Les esprits généreux de la métropole avaient beau s'agiter, les Blancs des colonies gardaient les mains libres et imposaient leurs règles.

Birago interrompt mon récit. Lui, le petit garçon d'aujourd'hui, il cherche à comprendre. Encore une fois, il me parle de révolte... Pourquoi les esclaves ne prenaient-ils pas la fuite ? Ne valait-il pas mieux tenter coûte que coûte l'aventure de la liberté ?

Beaucoup, en effet, préféraient s'évader. Mais il ne faut pas croire que cette entreprise était facile. Les esclaves se trouvaient constamment placés sous la surveillance de gardiens armés. Et puis, pour les plus récalcitrants, on avait inventé un instrument particulièrement redoutable : un collier muni de longues tiges recourbées. En cas de fuite, les pointes de ce collier s'accrochaient dans les branches des arbres ou dans les taillis des fourrés. D'autres

portaient des clochettes dont les tintements signalaient leur présence. Et pas moyen de retirer ces instruments de torture. Ils avaient été solidement fixés et rivetés par le maréchal-ferrant !

N'empêche, ils ont été très nombreux, malgré tout, à tenter la fuite vers un semblant de liberté dans les montagnes ou les forêts. Ils s'échappaient. Malgré les chiens qui rôdaient, malgré les maîtres qui les poursuivaient, malgré la mort qui les attendait s'ils étaient repris.

On a appelé ces fugitifs « les Nègres marrons », un terme qui vient de l'espagnol *cimarrón* et désignait à l'origine des animaux domestiques retournés à l'état sauvage. Sans scrupule, on a appliqué le mot aux esclaves en fuite.

Bernardin de Saint-Pierre racontait, en 1769, une chasse aux esclaves marrons... « On leur donne la chasse avec des détachements de soldats, de Nègres et de chiens. Il y a des habitants qui s'en font une partie de plaisir. On les relance comme des bêtes sauvages ; lorsqu'on ne peut les atteindre, on les tire à coups de fusil, on leur coupe la tête, on la porte en triomphe à la ville au bout d'un bâton. Voilà ce que je vois presque toutes les semaines. »

Si le Marron était repris sans arme, il n'était pas obligatoirement tué. La première fois, on lui tranchait un morceau de l'oreille droite. Une manière de le marquer pour mieux le surveiller. À la deuxième tentative, on lui coupait le nerf du jarret. Qu'il aille, après cela, tenter de courir vers les collines ! S'il trouvait la force et le courage de s'évader une troisième fois, il était mis à mort.

Ces Marrons prenaient la fuite individuellement ou par tout petits groupes. Ensuite, il fallait survivre. Les évadés n'hésitaient pas à attaquer des fermes ou des dépôts pour se procurer de la nourriture, faisant régner dans les milieux des maîtres une crainte permanente.

Pour les fuyards, une chasse sans pitié.

Il arriva pourtant, notamment au Brésil, que des fugitifs puissent former de grandes communautés bien organisées, vivant relativement tranquillement de l'élevage et de la culture des terres.

**

*

Mais si les évasions étaient une affaire individuelle, les révoltes prenaient de plus larges proportions. D'ailleurs, c'était l'obsession des maîtres. Ils vivaient dans la terreur permanente d'un soulèvement général qui viendrait abattre l'ordre établi.

L'une des premières tentatives de rébellion se déroula à Stono, en Caroline du Sud. En 1739, une vingtaine de Noirs s'échappèrent pour se rendre en Floride, alors terre espagnole, où ils espéraient obtenir la liberté. Sur leur route, d'autres esclaves se joignirent à eux, formant

bientôt une troupe de cent cinquante rebelles qui, sur leur passage, tuaient des planteurs et ravageaient des fermes. Mais la fuite s'acheva quand les soldats blancs rattrapèrent les évadés et en exterminèrent la plupart.

Cette première révolte fut donc un échec, mais elle parvint à entretenir chez les esclaves l'espoir d'une délivrance obtenue par la force. Elle développa des légendes que l'on se racontait dans les plantations... On disait qu'ailleurs, très loin sur le continent américain, des hommes noirs avaient obtenu la victoire. Ils avaient brisé leurs chaînes et s'étaient réfugiés sur des terres inaccessibles aux maîtres blancs. Des contrées où ils vivaient désormais dans l'indépendance et la liberté.

C'est ce qui s'est passé à Saint-Domingue en 1791. En France, à l'époque, la grande Révolution abattait la monarchie et instaurait le principe des Droits de l'Homme. Les Noirs faisaient-ils partie de ces êtres nés libres et égaux en droit ? Ils le croyaient, en tout cas. Et cet espoir leur donna la force de se soulever.

Le 14 août de cette année-là, un prêtre vaudou de Saint-Domingue parvint à réunir cent mille Noirs pour une cérémonie religieuse... La puissance du nombre mit le feu aux poudres. Dès lors, comme une trainée qui traversait l'île, les bandes rebelles tuèrent et pillèrent. Sur leur route, ils ne laissaient que des plantations incendiées, des habitations détruites et des maîtres exécutés.

Les Blancs rescapés fuyaient Saint-Domingue dans la terreur : leur pire cauchemar était entré dans la réalité ! Le gouverneur chercha à rétablir l'ordre en proclamant la fin de l'esclavage. Mais il était trop tard. Les anciens esclaves voulaient désormais plus que la liberté, ils réclamaient l'indépendance ! Pour l'obtenir, ils étaient prêts à se battre et à mourir.

Des troupes britanniques et espagnoles tentèrent de mettre le pied sur l'île, afin de rétablir l'ordre des Blancs, mais l'armée noire, bien organisée et courageuse, parvint à les repousser.

Ce triomphe militaire était dû principalement à un esclave nommé Toussaint-Louverture, un homme d'une puissante intelligence et d'une grande vaillance. Il était certain d'avoir une mission à accomplir : la libération de son peuple. Il se déclara gouverneur général de Saint-Domingue, instituant ainsi la première République noire de l'Histoire. À Napoléon Bonaparte, devenu Premier consul, il adressa une lettre : « Du premier des Noirs au premier des Blancs... »

Bonaparte aurait peut-être accepté une certaine libéralisation du système esclavagiste, mais il refusa l'idée même d'une nation noire indépendante. Il déclara la guerre à Saint-Domingue. En février 1802, une armée française débarqua sur l'île. Elle parvint à reprendre pied

sur cette colonie et à s'emparer de Toussaint-Louverture. Celui-ci, déporté en France, enfermé au fort de Joux dans le Jura, mourut l'année suivante de privations et de froid. Quelque temps auparavant, il avait écrit : « En m'abattant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Nègres. Il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses. »

Et, en effet, l'histoire ne s'acheva pas avec la mort du héros. L'armée française débarquée à Saint-Domingue, décimée par la guérilla, la fièvre jaune et le paludisme, ne put empêcher l'île de recouvrer sa liberté.

Pour arracher le souvenir de la colonisation, les Noirs donnèrent à Saint-Domingue le nom de Haïti, ce qui signifie « le pays des collines ».

Haïti demeura dans le cœur de tous les esclaves africains comme une lumière dans la nuit. Quelque part, des hommes noirs avaient osé se lever et s'emparer d'un pouvoir que les Blancs avaient entièrement accaparé. Les esclaves avaient démontré qu'ils pouvaient s'opposer aux maîtres dans une guerre ouverte.

« Haïti... Cette indépendance ne leur a pas vraiment réussi. C'est maintenant l'un des pays les plus pauvres du monde ! » souligne Birago.

C'est vrai. Mais on peut se demander si les Haïtiens du XX^e siècle ne paient pas d'une certaine manière la révolte de leurs ancêtres d'il y a deux cents ans : les puissances occidentales ne se sont jamais montrées très enclines à aider et soutenir un pouvoir noir arraché par la force aux nations esclavagistes.

**

*

Après l'épopée de Toussaint-Louverture, d'autres révoltes secouèrent le monde esclavagiste. La plus violente se déroula en 1831 non loin de Jérusalem, une ville de Virginie, aux États-Unis. Nat Turner, un esclave, qui se prétendait « inspiré par l'Esprit », vit une éclipse de soleil et interpréta ce phénomène naturel comme un signe venu du ciel : Dieu lui ordonnait d'organiser une révolte noire !

Personnage charismatique, puisant son inspiration dans l'Apocalypse, un livre du Nouveau Testament, Turner déclarait que l'heure était venue pour les opprimés de conquérir leur liberté. Il se mit à la tête d'une petite troupe d'hommes armés de haches. Avec ses disciples, il massacra une soixantaine de Blancs avant d'être arrêté dans sa course folle. Dans le procès qui suivit, l'inspiré de Jérusalem montra l'abîme de sa colère et de son désespoir en s'exclamant devant ses juges :

— Mon but était de porter partout la terreur et la désolation !

Finalement, Nat Turner fut pendu avec cinquante-cinq de ses compagnons.

Mais la sentence ne suffit pas à rassurer la population blanche. L'épisode l'avait profondément bouleversée. Sans doute parce que le « Nègre » n'avait pas puisé sa violence et son désir de liberté dans les vagues pratiques de quelque sorcier africain. Au contraire, il tenait sa conviction du Livre sacré des Blancs, ce Livre qui avait été utilisé si longtemps pour prêcher aux Noirs l'obéissance et la soumission ! En quelque sorte, Turner avait retourné contre les maîtres leur arme spirituelle.

Pour se venger de la terreur que leur avait inspirée l'esclave révolté, des habitants de Virginie organisèrent des expéditions contre les Noirs. Environ deux cents esclaves payèrent de leur vie la rage des maîtres un instant humiliés. « Partout, des hommes, des femmes et des enfants furent fouettés jusqu'à ce qu'ils baignent dans des flaques de sang. Certains reçurent cinq cents coups de fouet », a écrit Harriet Jacobs, une ancienne esclave américaine qui publia ses souvenirs en 1861.

**

*

Avec le XIX^e siècle, la révolte noire prit une nouvelle tournure. Les rebelles trouvèrent en Amérique de l'aide auprès d'une certaine population blanche franchement opposée au principe de l'esclavage et aussi des affranchis, d'anciens esclaves devenus libres de plusieurs façons. Soit ils étaient délivrés par leur maître parce qu'ils étaient trop âgés ou trop malades pour travailler, soit par simple mesure humanitaire. Il arrivait aussi que les esclaves, en vendant le produit de leur jardin ou en effectuant des travaux pour leur propre compte, puissent économiser assez d'argent afin d'acheter leur liberté.

Dès 1815, s'était mis en place un système d'évasion baptisé en anglais *underground railroad*, ce qui veut dire le « chemin de fer clandestin ». Il n'y avait pas de train, bien sûr, l'expression suggérait seulement qu'une voie secrète était ouverte... Le « chemin de fer » permettait de faire passer les fugitifs du sud au nord des États-Unis et parfois jusqu'au Canada. Ils pouvaient aussi, partant vers le sud, se réfugier au Mexique ou à La Nouvelle-Orléans où ils parvenaient à se fondre dans la population des Noirs libres.

Sur ce long parcours ponctué de dangers, l'esclave trouvait des amis disposés à lui offrir hospitalité et subsistance. Le fugitif pouvait ainsi avancer à travers le pays, de relais en relais, et gagner un havre de paix et de sécurité.

Tout un réseau s'est mis en place, avec ses codes secrets et son

langage. On dit que, à cette occasion, les femmes se mirent à confectionner des patchworks, ces couvertures faites de petits carrés de tissus aux différentes couleurs. Ce qui n'est aujourd'hui qu'une agréable décoration revêtait à l'époque une signification cachée. Les évadés pouvaient se réfugier dans les maisons qui affichaient, à l'entrée, des signes distinctifs dissimulés dans les pièces multicolores d'un innocent patchwork.

Désormais, quand tu verras ce genre de couverture, encore très en vogue aux États-Unis, tu songeras à la douleur, à la crainte et à l'espoir auxquels ces petits morceaux de tissu rassemblés étaient liés jadis.

Pour lutter contre le « chemin de fer », une loi fédérale sur les esclaves fugitifs fut adoptée en 1850. À partir de cette date, les risques pris par les évadés se révélèrent plus grands encore. En effet, les esclaves pouvaient être arrêtés sur tout le territoire des États-Unis et remis à l'État qui les réclamait. De plus, les complices, c'est-à-dire les membres du « chemin de fer », étaient condamnés à de fortes amendes.

Mais cette loi ne freina pas l'engagement des militants anti-esclavagistes. Au contraire. Le réseau ne cessa de s'agrandir et de trouver de nouvelles aides.

Un nom reste attaché au « chemin de fer clandestin », celui de Harriet Tubman. Née esclave en 1820, elle refusa très vite sa condition. À l'âge de douze ans, elle n'accepta pas de ligoter un esclave puni pour avoir tenté de prendre la fuite. Plus tard, elle décida de s'enfuir à son tour et de monter vers les États anti-esclavagistes. En effet, dans le Nord, où ne se trouvaient pas de grandes plantations, la majorité de la population refusait et condamnait l'esclavage.

Parvenue en Pennsylvanie, Harriet Tubman sentit souffler sur elle le vent de la liberté. « Je regardais mes mains, écrivait-elle, pour voir si j'étais la même personne. Tout était baigné dans une lumière glorieuse : le soleil filtrait comme de l'or à travers les arbres ; j'avais la sensation d'être au paradis. »

Elle habita alors Philadelphie, où elle rencontra un certain William Still, responsable du « chemin de fer ». Elle se lança immédiatement dans cette action. On estime qu'à elle seule, Harriet Tubman a organisé la fuite de trois cents esclaves. Les Noirs d'Amérique l'ont surnommée « la Moïse de son peuple » par allusion au Moïse biblique qui avait libéré les Hébreux de l'esclavage en Egypte.

Un negro spiritual, un hymne chanté dans les églises noires, garde le souvenir d'Harriet. Tu connais peut-être cette chanson qui évoque Moïse réclamant au pharaon d'Égypte la libération des esclaves. *Let my people go*, dit le prophète. Laisse partir mon peuple... Le texte est codé à la manière des militants du « chemin de fer ». Pour le

comprendre et lui donner tout son sens, il suffit de savoir que l'Égypte représente ici le sud des États-Unis. Pharaon désigne les propriétaires d'esclaves. Moïse, c'est Harriet Tubman.

Laisse partir mon peuple... Bientôt ce chant ne sera pas seulement celui des esclaves. Dans toutes les nations, des voix vont se faire entendre pour mettre fin à une pratique abominable.

V

L'ABOLITION DE L'ABOMINATION

L'âge et le travail ont courbé le dos de Marie. Elle n'est plus qu'une vieille femme qui, le soir, raconte aux jeunes esclaves nés sur la terre de la souffrance les images de l'Afrique qu'elle conserve en son cœur.

On le murmure depuis longtemps : là-bas, très loin, dans le pays de France, des hommes blancs se sont dressés contre l'esclavage. Certains, paraît-il, vont jusqu'à proclamer que tous les hommes sont frères... De belles paroles, sans doute, mais rien n'a changé dans la condition de Marie. Les maîtres se montrent toujours aussi cruels et arrogants.

Et puis soudain, une fièvre nouvelle secoue les Antilles. De jeunes Noirs défilent dans les rues et les champs, tambours en tête. Ils portent des écharpes bleu-blanc-rouge, les trois couleurs de la République qui leur a accordé la liberté !

On le dit à Marie, on le lui répète : l'esclavage a disparu. Des jeunes gens viennent l'embrasser. « Les temps ont changé, il n'y a plus de maîtres, il n'y a plus d'esclaves ! » s'exclament-ils. Dans leurs yeux sombres éclate une lueur de fierté.

La vieille femme regarde cette agitation avec un bonheur mêlé d'une grande lassitude. Pour elle, il est trop tard. Sa vie s'est déroulée dans un cauchemar recommencé tous les jours, que ferait-elle maintenant de cette liberté ? Elle sait qu'elle ne reverra plus les rives du Sénégal et qu'elle ne quittera jamais la plantation.

Avec quelques autres vieillards, elle se consacrera jusqu'à son dernier souffle au travail de la canne à sucre. Contre un petit salaire, puisqu'elle est maintenant une femme libre. Libre mais brisée.

Les jeunes, eux, les enfants des Africains, les esclaves nés loin de la terre ancienne, ensemenceront demain cette patrie donnée par le destin. Ils seront la souche de nouvelles générations qui trouveront la force de vivre et de s'exprimer. Demain. Car aujourd'hui il faut quitter les plantations, apprendre à vivre aux côtés des maîtres d'hier, découvrir la vie.

Marie continue à exercer des petits travaux sur la plantation. Elle n'a pas quitté la cahute misérable dans laquelle s'est déroulée son existence. Où irait-elle ? Parfois encore, elle marche jusqu'à la mer pour aller rêver face à l'étendue bleue. Alors, elle imagine, au loin, là-bas, derrière le soleil couchant, les savanes de son enfance...

Les esprits viennent danser autour d'elle. Elle sourit à des ombres qu'elle seule peut voir.

Et puis, un soir, le cœur de Marie s'est arrêté de battre. En silence, comme il avait vécu. À cet instant, la petite fille d'Afrique est redevenue la libre Ndioba. Au ciel, les Noirs ne portent pas de chaînes.

On l'a enfouie dans le recoin d'un modeste cimetière de Martinique. Nul n'est venu prononcer une prière pour cette vieille femme... Et puis les vents et les pluies ont abattu la croix de bois qu'une main anonyme avait plantée sur la tombe. Aujourd'hui, on a oublié jusqu'à l'emplacement de la fosse et les os blanchis ont depuis longtemps été absorbés par la terre...

L'Histoire, qui aime tant les chiffres, a englobé Ndioba dans les millions d'Africains déportés vers les Amériques. Elle n'a pas laissé de trace de son passage sur la Terre. Elle a vécu, elle a souffert, elle a disparu. Il ne reste rien d'elle, qu'une histoire banale.

Et terrible...

*

La Bible nous apprend que tous les êtres humains ont été créés à l'image de Dieu. Ils sont tous descendants d'Adam, le père universel. Mais qui lisait les Saintes Écritures au XVII^e siècle ? Dans une époque très religieuse, on écoutait les prêtres, on se pénétrait des commentaires des Évangiles et on vénérât les ouvrages des penseurs chrétiens. En revanche, la connaissance des Textes des origines était réservée aux hommes d'Église. Les fidèles n'y avaient pas accès.

Les protestants, qui en Europe réclamaient un retour à une religion plus proche de ses propres racines, firent de la Bible, et notamment de l'Ancien Testament, leur Livre fondamental.

Dès 1688, les adeptes de la secte protestante des Quakers, dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord – les futurs États-Unis – furent parmi les premiers à déclarer que l'esclavage n'était pas agréable au regard de Dieu. Ils avaient lu la Bible, eux, et devaient en tirer un enseignement fondamental sur l'égalité humaine.

Ils ne cessèrent de protester contre l'exploitation de l'homme par l'homme. Afin de prêcher par l'exemple, ils refusèrent d'accueillir dans leurs rangs des esclavagistes. Persuadés de parvenir à modifier la nature humaine par l'enseignement, ils menèrent des campagnes acharnées pour convaincre les planteurs de libérer leurs esclaves. Considérés dans le meilleur des cas comme des saints, dans le pire comme des fous, les Quakers n'étaient pas écoutés. Leur voix venait trop tôt.

Antoine Bénézet, un protestant français parti vivre en Amérique, se fit le défenseur opiniâtre de la cause des Noirs. Il adressa en 1736 une

lettre à l'archevêque de Canterbury, en Angleterre, dans laquelle il attirait son attention sur « l'acte d'acheter de pauvres Africains et de les arracher à leur terre natale pour les soumettre à perpétuité, eux et leurs enfants, à un esclavage oppressif et cruel. »

Élisabeth s'étonne. N'y a-t-il eu que des protestants pour tenter de supprimer l'esclavage ?

Non. Du côté catholique, on vit également des prêtres crier leur désapprobation. Par exemple Épiphanes de Morans, religieux français appartenant à l'ordre des Capucins, voyait dès le XVI^e siècle dans la pratique de l'esclavage « une violation inouïe du droit divin ». Il ne fut pas le seul. Dans les siècles suivants, d'autres prêtres s'élevèrent contre ce système inhumain.

C'est de cette façon que prit naissance le grand mouvement « abolitionniste », ainsi appelé parce qu'il réclamait l'abolition, la disparition de l'esclavage.

Bien sûr, les abolitionnistes avaient conscience que l'on ne changerait pas facilement les mentalités. Pour parvenir, un jour, à faire considérer les Noirs comme des êtres libres et égaux, il fallait avancer lentement, par étapes successives. Leur combat se dirigea donc d'abord contre la traite négrière. Il fallait convaincre les puissances européennes de renoncer à l'affreux commerce triangulaire. Ainsi, espéraient les opposants à l'esclavage, la source des êtres humains à vendre et à acheter serait asséchée.

Le premier pays à abolir la traite fut le Danemark, en 1792. Le gouvernement du roi Christian VII, engagé dans un grand vent de réformes, institua à cette époque la tolérance religieuse, reconnut la liberté de la presse, accorda les libertés individuelles. Et dans cet élan, les dirigeants de Copenhague se désolidarisèrent des puissances qui s'enrichissaient sur la traite.

Hélas, la décision danoise, honorable et symbolique, n'allait pas grandement ébranler les royaumes européens qui, eux, tiraient un grand profit du commerce triangulaire...

Birago a appris à l'école que la Révolution française avait décrété l'égalité des hommes. Alors, me demande-t-il, c'était une égalité limitée aux citoyens blancs ? Les révolutionnaires à Paris n'ont-ils rien fait pour aider les populations noires ?

Si. La France, secouée par les convulsions de la Révolution, a annoncé l'égalité des hommes, quelles que soient leur religion ou leur couleur de peau. Elle ne pouvait donc laisser une partie de la famille humaine à la porte de la liberté... L'abbé Henri Grégoire, notamment, s'est élevé contre toutes les injustices. Il a lutté pour que les Juifs de la République puissent accéder au titre de citoyen, et il a combattu

inlassablement pour abattre l'abominable institution de l'esclavage.

Le 4 février 1794 – le 17 pluviôse de l'an II selon le calendrier révolutionnaire – un décret de la Convention a supprimé l'esclavage dans toutes les colonies françaises. Devant trois députés de Saint-Domingue, dont un ancien esclave noir, le député d'Eure-et-Loir se leva et prononça ces mots :

— En travaillant à la Constitution du peuple français, nous n'avons pas porté nos regards sur les malheureux Nègres. La postérité aura un grand reproche à nous faire de ce côté. Réparons ce tort...

Sous les applaudissements, le président de la Convention prononça l'abolition de l'esclavage. On raconte qu'une citoyenne noire, qui assistait à la séance, saisie d'émotion, perdit connaissance...

Hélas, cette décision ne fut jamais réellement appliquée et, huit ans plus tard, Napoléon Bonaparte, subissant la pression des planteurs antillais, la supprima d'un trait de plume. La Révolution, qui avait abattu la monarchie et inventé la République moderne, n'a rien apporté au sort des esclaves noirs.

C'est donc, encore une fois, vers la suppression de la traite que les abolitionnistes ont dû tourner leurs espoirs. Et là, ce n'est pas la France qui a été à la pointe du combat, mais la Grande-Bretagne.

Dans ce pays, la cause anti-esclavagiste gagnait de nombreux partisans et ceux-ci estimaient un peu naïvement que l'interdiction de la traite finirait, tout naturellement, par supprimer l'esclavage. Mais ce juste combat rencontrait de nombreux opposants. En particulier des planteurs des colonies, des propriétaires de bateaux et des banquiers. Ceux-ci estimaient que la fin de la traite ruinerait pour longtemps l'économie britannique. Et, pis encore, que la fin de l'esclavage serait une catastrophe majeure pour la Grande-Bretagne.

*

Dans les décennies suivantes, trois hommes vont incarner le triomphe du combat contre l'esclavage : l'Anglais William Wilberforce, le Français Victor Schoelcher et l'Américain Abraham Lincoln. Trois noms que tu dois retenir car, s'ils n'ont pas été les seuls, s'ils n'ont pu agir sans le soutien des peuples, ils ont symbolisé la morale et la conscience des nations.

William Wilberforce fut un des premiers héros de l'abolitionnisme. À Londres, devant le Parlement, il plaida plusieurs fois contre le système esclavagiste. Finalement, son opiniâtreté fut couronnée de succès et la Grande-Bretagne supprima la traite négrière en 1808. L'importation d'esclaves africains était désormais interdite. En revanche, le principe de l'esclavage, lui, n'était pas remis en cause.

Mais cette décision constituait un premier pas.

Les États-Unis interdirent à leur tour l'importation d'esclaves quatre ans plus tard. La France attendit 1827 pour se plier à la nouvelle morale universelle. Mais ces interdictions successives posaient un véritable problème économique aux planteurs. Désormais, ils ne pouvaient compter que sur les Noirs présents dans le pays, qu'ils se vendaient les uns aux autres. Et, bien évidemment, au grand désespoir des propriétaires, les prix des esclaves s'envolèrent ! Un jeune Noir de dix-huit ans pouvait être acheté aux États-Unis pour 650 dollars en 1845. La même « marchandise » valait 1000 dollars en 1850 et le double quinze ans plus tard.

Dès lors se fit jour une nouvelle forme d'abomination : l'élevage des esclaves ! Les maîtres sélectionnaient soigneusement les « étalons » et les « reproductrices ». Il ne fallait pas se tromper, car il s'agissait d'un réel investissement qui pouvait rapporter de l'argent, mais pas avant plusieurs années. Une bonne « reproductrice » valait de plus en plus cher sur les marchés d'esclaves, elle était donc particulièrement bien soignée et abondamment nourrie... On ne lui demandait que de mettre au monde de beaux et solides « Négrillons » qui deviendraient le plus rapidement possible des esclaves utiles et résistants.

Dans le même temps, si la traite était officiellement interdite, un commerce clandestin s'organisait. Des vaisseaux portugais, espagnols et brésiliens refusaient de se plier aux règles internationales et continuaient d'importer des « Nègres ».

Encore une fois, la Grande-Bretagne prit la tête des pays européens pour exiger le respect des nouvelles lois. Avec l'accord des autres nations, les navires britanniques se firent les policiers de la mer. Des navires de guerre et des forces considérables sillonnaient les océans pour arrêter les bateaux des négriers. De véritables poursuites se déroulaient sur les eaux. Et les contrevenants risquaient gros : s'ils étaient Anglais, ils encouraient même la peine de mort.

Les négriers, bien décidés à ne pas renoncer à leur commerce rentable, construisirent des bateaux plus petits et plus rapides. Résultat : la situation des captifs devenait plus intolérable encore, si c'était possible. Les cales, terriblement exigües, n'offraient à la « marchandise » que des réduits étouffants où les épidémies se multipliaient. Et en cas de « danger », dans la terreur d'être pris, arrêtés et traduits en justice, les négriers jetaient leur cargaison par-dessus bord...

En France, dans un discours à la Chambre des députés, l'écrivain Benjamin Constant, chef du parti libéral, décrivait cette horreur : « Voyez les rapports officiels relatifs à la *Jeanne Estelle* : quatorze Nègres étaient à bord ; le vaisseau est surpris ; aucun Nègre ne s'y

trouve ; on cherche vainement ; enfin un gémissement sort d'une caisse, on ouvre ; deux jeunes filles de douze et quatorze ans y étouffaient ; et plusieurs caisses de la même forme et de la même dimension venaient d'être jetées à la mer. »

Dans ces conditions, et malgré les navires anglais en patrouille sur les océans, en dépit de mille deux cent quatre-vingt-sept négriers arrêtés entre 1825 et 1865, on estime généralement que plus d'un million de captifs africains ont été déportés clandestinement à cette époque vers les Amériques.

Birago lève vers moi ses grands yeux... « L'interdiction de la traite n'a donc servi à rien ! La situation se révélait encore plus mauvaise qu'auparavant... »

En effet, les abolitionnistes se rendirent bientôt compte que d'une part, malgré la loi, la traite négrière n'était pas terminée et que, d'autre part, dans les plantations, les Noirs continuaient d'être exploités et, pis, reproduits dans un « élevage » abject. Il était donc évident qu'il fallait changer de stratégie et porter tous les efforts vers une abolition pure et simple de l'esclavage.

Ici encore, la Grande-Bretagne montra l'exemple. Elle chercha, dans un premier temps, à améliorer le sort de l'esclave. Une série de décisions mettait fin aux anciennes habitudes. On supprima l'usage du fouet. Un jour de congé hebdomadaire fut institué pour être consacré à l'éducation religieuse. La durée du travail quotidien se vit réduite à neuf heures.

Ces mesures amélioraient la vie des Noirs, mais surtout elles impliquaient une vérité nouvelle : l'esclave n'était plus tout à fait un objet ! En tout cas, on ne pouvait plus disposer de lui comme avant.

Ces décrets mirent en effervescence le monde des colonies britanniques. Les maîtres protestaient contre ce qu'ils considéraient comme « des empiétements aux droits de propriété ». À la Jamaïque, certains menaçaient de se séparer de la métropole anglaise et d'entrer dans la fédération des États-Unis. Les esclaves, sentant souffler un vent nouveau, cherchaient à briser leurs chaînes sans attendre d'autres décisions du Parlement londonien.

En Guyane britannique, par exemple, des soulèvements éclatèrent en 1823. Des milliers d'esclaves noirs s'en prirent aux propriétaires blancs et tuèrent deux régisseurs de plantations. La répression fut à l'image des plus sombres époques esclavagistes : l'armée intervint, tuant des centaines de séditeux. Puis le châtiment prit une forme judiciaire et l'on pendit quarante-sept agitateurs.

Les Blancs protestaient. Les Noirs se rebellaient. Mais l'Histoire était en marche. Le 29 août 1833, l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies britanniques était votée par le gouvernement de Londres.

Les planteurs, à qui l'on retirait soudainement une force de travail gratuite, recevaient toutefois une indemnité : vingt millions de livres. Cette somme équivalait grosso modo à la moitié de la valeur de leurs esclaves. Ils se sentaient évidemment lésés. Mais que devaient alors éprouver les esclaves qui, eux, ne recevaient rien en dédommagement de leur souffrance ? À l'époque, la question ne se posait même pas.

En fait, l'abolition à la manière britannique n'était que partielle. Seuls les enfants de moins de six ans étaient libérés sans délai. Les autres devenaient apprentis pour sept années, travaillant quarante-cinq heures par semaine sans recevoir le moindre salaire ! On voulait une abolition progressive... Mais le système se révéla impossible à mettre en place et, dès 1838, tous les esclaves des colonies britanniques accédèrent à la liberté.

**

*

En France, il fallut encore attendre dix ans pour obtenir une pareille victoire. Un homme illustra ce combat : Victor Schoelcher. Après avoir voyagé dans le sud des États-Unis, au Venezuela et dans les Antilles, il fit de la lutte contre l'esclavage le sens même de sa vie : « Il faut détruire l'esclavage non seulement pour les esclaves, mais pour les maîtres, car il torture les uns et déprave les autres », écrivait-il alors.

Il est vrai que soufflait sur l'Europe un grand vent abolitionniste. En 1830, dès son arrivée sur le trône, Louis-Philippe, roi des Français, faisait adopter une nouvelle Charte coloniale. L'idée était alors non pas de décréter directement l'abolition de l'esclavage, mais de parvenir à ce résultat par petites touches successives.

Dans l'immédiat, on tentait de réduire les inégalités qui séparaient les différentes catégories de citoyens des terres lointaines où la France exerçait son autorité.

Selon la Charte, toutes les personnes libres, noires ou blanches, âgées de vingt-cinq ans et payant des impôts pourraient voter. L'intention était bonne, mais la réalisation de cet ambitieux projet devait se heurter à la réalité. Selon la loi, en effet, il ne suffisait pas de payer des impôts pour glisser son bulletin dans l'urne : il fallait être imposable sur une certaine somme, assez importante. Les petits contribuables n'avaient pas accès à ce droit fondamental. Les Noirs libres, mais issus de l'esclavage, n'atteignaient jamais ce montant indispensable. En conséquence, ils n'avaient pas la possibilité de faire entendre leur voix ! La justice offerte par le roi n'était qu'une illusion. Cette imposture ne fit qu'exciter la colère et le ressentiment des exclus.

Dans la Martinique de 1833, des populations noires se soulevèrent.

Le prétexte de cette insurrection fut le refus des planteurs blancs de nommer un officier noir dans la milice chargée de maintenir l'ordre. L'assassinat d'un Blanc par un Noir libre fit croire que l'île entière allait entrer en ébullition... Les meneurs furent arrêtés. Les tribunaux, saisis de panique, prononcèrent des sentences terrifiantes. Quarante et une condamnations à mort firent comprendre à tous que le combat contre l'esclavage devait se faire radical. On ne supprimerait pas l'abomination par des petites mesures destinées à apaiser les Noirs tout en épargnant les intérêts des colons. Il ne fallait plus hésiter, c'était l'abolition pleine et entière que réclamaient désormais les êtres épris de justice.

En métropole, l'opinion publique était acquise à la cause de l'abolitionnisme. Les Français refusaient généralement l'indignité de l'esclavage. Pour eux, ce n'était qu'un héritage des temps anciens dont il était urgent de se débarrasser.

Le principe, au fond, était acquis. Restait à le mettre en pratique. De nombreuses questions demeuraient, même parmi les partisans de l'abolition. On se demandait, notamment, s'il était possible de libérer d'un seul coup des populations trop longtemps maintenues dans la servitude et l'ignorance. Ne fallait-il pas préparer habilement les esclaves à devenir des citoyens ?

D'autres interrogations apparaissaient. Moins nobles. On s'inquiétait du coût de l'opération. Car il faudrait bien indemniser les planteurs des colonies à qui l'on retirerait leurs propriétés humaines. Comment l'économie des Antilles résisterait-elle à ce choc ? Bref, les peurs freinaient l'action. Et à force d'inquiétudes et de doutes, rien n'avancait.

Quelques esprits résolus décidèrent de brusquer les choses. En 1847, le Conseil colonial de Guadeloupe décida, seul, l'abolition immédiate, allant jusqu'à fixer le montant des réparations offertes aux propriétaires et à stipuler de nouvelles règles pour le travail des esclaves libérés. La Martinique hésitait encore quand un grand événement survint à Paris au mois de février 1848 : le roi Louis-Philippe fut renversé de son trône, et la République remplaça la monarchie.

Un gouvernement provisoire se constitua et prit les premières mesures qui devaient instituer la démocratie : Assemblée constituante élue au suffrage universel et création d'Ateliers nationaux pour donner du travail aux chômeurs. Profondément républicain, Victor Schœlcher avait été un chaud partisan de cette révolution. Il fut nommé sous-secrétaire à la Marine et aux Colonies.

Pour cet homme déterminé, c'était le poste idéal, celui qui lui permettrait de mettre ses idées à exécution. Le temps était venu de brusquer les tièdes et de secouer les indécis. Dans la fièvre de la

révolution et de l'instauration de la République, il n'était plus question d'attendre. La décision devait être prise immédiatement.

Bien sûr, il y eut des oppositions. Certains députés tentèrent encore de convaincre le gouvernement que le Noir était, de par sa nature et par la volonté de Dieu, fait pour le travail le plus dur. Il ne pouvait donc être considéré comme l'égal du citoyen blanc. Mais ce genre de discours ne pouvait plus être pris au sérieux. Même si le racisme n'avait pas complètement disparu, on commençait à comprendre que les théories fumeuses faisant des Noirs des objets destinés à servir les maîtres ne reposaient sur rien. Ces mensonges avaient seulement permis aux riches planteurs des colonies de s'enrichir encore plus.

Le 27 avril 1848, Victor Schœlcher fit adopter le « décret d'émancipation », mettant fin, pour la France, à des siècles d'esclavage, des siècles de honte.

Ce décret considère que l'esclavage ne respecte pas la dignité humaine, ni la devise républicaine de « Liberté-Égalité-Fraternité », valable sur tout le territoire de la France, en métropole comme dans les colonies. Et même à l'étranger, il est désormais interdit à tout Français de participer de quelque manière que ce soit à la traite, en achetant ou vendant des êtres humains.

À l'annonce de ce décret, les foules de Noirs libérés défilèrent aux sons de la musique. On fêtait le triomphe d'un combat qui avait été ardu mais qui s'achevait dans la victoire. Pourtant, les lendemains, on le savait déjà, seraient difficiles. La liberté s'apprend toujours dans la douleur. Les esclaves d'hier devaient maintenant entrer dans une vie nouvelle faite de luttes, elle aussi, pour conquérir la dignité.

Souvent, ils ne quittèrent pas les plantations dans lesquelles ils avaient leur case, mais ils cherchèrent à travailler pour leur propre profit en louant ou en achetant un lopin de terre qui leur assurerait une existence décente.

Quant aux propriétaires, ils se sont réorganisés tant bien que mal. Ils ont reçu cinq cents francs par esclave libéré, une somme qui ne leur a pas toujours permis de surmonter les difficultés économiques. De nombreuses plantations ont disparu, d'autres se sont regroupées.

Il a fallu remplacer les travailleurs noirs. En Guyane hollandaise et anglaise, on a fait appel à des Indiens et des Chinois, à peine mieux traités que les Noirs autrefois. Mais les profits du passé n'étaient qu'un souvenir. De plus, l'exploitation de la canne à sucre perdait peu à peu de son importance : l'Europe s'était mise à la production intensive de la betterave sucrière.

Aux États-Unis, l'abolition devait passer par une guerre civile meurtrière. Certains États interdisaient l'esclavage alors que d'autres l'autorisaient. En gros, le Nord, la Pennsylvanie, l'Ohio, l'Indiana, par exemple, était anti-esclavagiste. En revanche, le Sud, comprenant entre autres le Mississippi, l'Alabama, la Géorgie, la Caroline, le Texas, pratiquait l'esclavage.

En 1860, l'élection d'Abraham Lincoln à la présidence des États-Unis mit le feu aux poudres : cet homme était un anti-esclavagiste réputé ! Très vite, sept États du Sud refusèrent cette élection et firent « sécession » : ils se séparèrent de l'Union et se constituèrent en une Confédération indépendante possédant son armée et son drapeau. La cause de l'esclavage avait coupé le pays en deux.

La guerre de Sécession – c'est le nom que l'Histoire lui a donné – éclata en avril 1861. Très vite, quatre autres États vinrent se joindre à la sécession sudiste. Vingt-trois États nordistes se trouvaient face à onze États sudistes.

Ce fut une guerre violente, qui ravagea le Sud. Dans les troubles du conflit, les esclaves désertèrent en masse les plantations, cherchant à gagner le Nord où ils espéraient mener une vie plus digne. On pense qu'ils furent un demi-million à rejoindre les troupes du Nord afin de se battre, aux côtés des Blancs, contre les États esclavagistes. On vit se lancer dans la bataille des régiments entiers formés de soldats noirs. Les armes à la main, ces esclaves libérés retournaient dans le Sud qui les avait tant fait souffrir... Les esclavagistes luttèrent pour maintenir intact un monde qui s'effondrait dans le feu et la poudre ; les troupes noires pour imposer un monde nouveau. Les affrontements furent sanglants.

Malgré l'horreur des combats, Lincoln ne céda pas. En pleine guerre, le 1^{er} janvier 1863, fut mise en place l'émancipation des esclaves dans les États rebelles. Les propriétaires restés fidèles aux Nordistes, et disposés à libérer leurs esclaves, recevaient une indemnité de trois cents dollars par tête. Enfin, le 31 janvier 1865, un amendement à la Constitution américaine rendait l'esclavage illégal sur tout le territoire des États-Unis.

Le Sud était épuisé par un conflit qui avait ravagé ses terres et abattu sa vieille manière de vivre. Le 9 avril suivant, il abandonnait la partie, vaincu. Cinq jours plus tard, dans un théâtre de Washington, Lincoln était assassiné par un acteur sudiste qui n'avait pas accepté la défaite des siens.

La guerre avait réglé le problème de l'esclavage, elle n'avait pas offert une solution à la question de l'émancipation des Noirs. Ceux-ci restaient encore, et pour longtemps, des exclus, relégués hors de la société blanche.

Certes, les États du Sud devaient obligatoirement approuver et appliquer l'amendement constitutionnel mettant fin à l'esclavage, mais le nouveau président des États-Unis, Andrew Johnson, les autorisait à adopter des Constitutions locales nettement moins généreuses.

De nombreux gouvernements sudistes en profitèrent pour rédiger des « Codes noirs » qui limitaient le droit d'expression des Américains à la peau sombre, leur déniaient même le droit de vote. De plus, tout chômeur noir devait être mis au régime du travail obligatoire.

On inventait ainsi deux sortes de citoyens : les Blancs dominants et les Noirs soumis à des règles particulières.

Henry MacNeal Turner, aumônier militaire noir, entra au gouvernement de Géorgie en 1867, mais un an plus tard il en fut chassé... Avant de quitter son poste, il s'adressa à ses collègues blancs : « Bien que nous ne soyons pas blancs, messieurs, nous avons accompli de nombreuses choses. Nous avons été ici les pionniers de la civilisation ; nous avons construit votre pays ; nous avons travaillé dans vos champs et fait vos récoltes pendant deux cent cinquante ans ! Et que vous demandons-nous en retour ? Demandons-nous des compensations pour la sueur que nos pères ont versée pour vous, pour les larmes que vous avez fait couler et les cœurs que vous avez brisés et les vies que vous avez sacrifiées et le sang que vous avez répandu ? Demandons-nous vengeance ? Non, messieurs. Nous vous demandons maintenant nos droits. »

Le Congrès des États-Unis ne pouvait pas rester sourd à ce genre d'appel. Le droit de vote fut finalement accordé aux Noirs sur tout le territoire du pays.

**

*

Les trois enfants qui ont écouté mon récit paraissent soulagés. Au fond, cette histoire finit bien. Malgré les douleurs, le sang et les larmes. D'autant plus qu'après la guerre de Sécession, d'autres pays ont officiellement aboli l'esclavage : Porto Rico, la Turquie, Cuba...

En France, plus récemment, le 21 mai 2001, l'Assemblée nationale a adopté une loi proposée par Christiane Taubira, députée de Guyane, pour perpétuer et défendre la mémoire des esclaves et l'honneur de leurs descendants : « La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité. »

Par ailleurs, le président de la République Jacques Chirac a institué

le 10 mai comme journée de commémoration de l'esclavage.

Mais est-on vraiment certain que cette pratique a été définitivement rayée de la carte du monde ? N'est-ce vraiment qu'une histoire ancienne dont il faut se souvenir ?

Songez que le dernier pays ouvertement esclavagiste, la République islamique de Mauritanie, n'a mis fin officiellement à cette pratique qu'en juillet 1980.

« Officiellement ». Mais officieusement, c'est-à-dire en marge de la loi, que se passe-t-il ? On sait que dans de nombreux pays d'Afrique et d'Orient, des dizaines de milliers d'êtres humains font encore l'objet d'un odieux trafic. Il est des contrées où des caravanes conduisent des hommes et des femmes aux mains liées, bétail asservi qui s'en va silencieusement vers son destin...

Ailleurs, toutefois, les temps ont bien changé. Un peu partout sur la planète, des Noirs et des Blancs vivent en bonne intelligence, travaillent ensemble, s'amusent ensemble, se marient parfois. L'esprit d'égalité a fait son chemin, et c'est sur ce chemin difficile que j'ai voulu vous emmener, pour que vous n'oubliiez jamais la fragilité des relations humaines.

Mon intention n'est pas, en effet, de perpétuer des rancunes et encore moins la haine, mais de vous expliquer, à vous les enfants du monde, qu'il faut toujours rester vigilants.

Les combats pour la liberté humaine n'ont pas de fin.

PETITE BIBLIOTHÈQUE

BOUYER Christian, *Au temps des isles*, Éditions Tallandier, 2005.

CAMARA Abdoulaye et DE BENOIST Joseph Roger, *Histoire de Gorée*, Éditions Maisonneuve et Larose, 2003.

FAUQUE Claude et THIEL Marie-Josée, *Les Routes de l'esclavage*, Éditions Hermé, 2004.

GISLER Antoine, *L'Esclavage aux Antilles françaises*, Éditions Karthala, 1981.

HATT Christine, *L'Esclave de l'Afrique aux Amériques*, Éditions Gamma École Active, 1997.

MEYER Jean, *Esclaves et négriers*, Éditions Découvertes Gallimard, 1986.

Ouvrage réalisé avec la coopération intellectuelle et financière du Bureau de Dakar, du Département Afrique et de la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel de l'UNESCO.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

© Éditions Michel Lafon, 2006
7-13, boulevard Paul-Émile-Victor
Île de la Jatte
92521 Neuilly-sur-Seine Cedex